

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

**MONOGRAPHIE DU LYCEE MIXTE D'ESSE
(1972-2012) : APPROCHE HISTORIQUE.**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Professeur de l'enseignement Secondaire Deuxième Grade
(D.I.P.E.S. II)*

Par

Marie NKOUBELINGA

Licenciée en Histoire

Sous la direction de

Dr Lucie ZOUYA MIMBANG

Et

Sous la supervision de

Pr Eugene Désiré ELOUNDOU

Maitre de conférences

Année Académique 2015/2016

DEDICACE

A

Mes frères, mes sœurs et mon fils Franck Vanel Ngodbo Ebessa.

RÉSUMÉ

Le travail que nous présentons ici porte sur : "**La monographie du lycée d'Esse (1972-2012) : approche historique**". Notre souci ici est de retracer la trajectoire historique suivie par cet établissement d'enseignement secondaire général dans son objectif de formation et d'encadrement de la jeunesse depuis sa création jusqu'en 2012. Il en ressort que cet établissement est le plus ancien de l'arrondissement d'Esse, il est créé en septembre 1972, et est transformé en lycée après la demande de la population locale en 1992. Et depuis lors, il a une administration et fonctionne sur le modèle de tous les établissements d'enseignement secondaire général du Cameroun.

Sa contribution dans l'encadrement et à la formation de la jeunesse se mesure par le nombre et la qualité de diplômés qu'il a mis au service du développement de notre pays. Cette contribution pourrait avoir une meilleure visibilité si cet établissement ne faisait pas face à de nombreuses difficultés qui lui font perdre ses lettres de noblesse. La prétention est dès lors de redoubler d'efforts pour réinstaurer une véritable discipline tout en désenclavant et en électrifiant l'arrondissement.

ABSTRACT

This DIPES II thesis is entitled: "**Secondary high school of *Esse* (1972-2012) historical monograph approach**". The goals were to recount the historical path of this school since its creation in the way of training the youth. It transpires that this school now located in *Esse* district .He has created on 1972, and in 1992, this establishment has passed in secondary high school.

With its administration, this establishment operates in the same way of all national secondary high school. Then its contribution to the training of the youth can be measured by observing the total number of pupils it manage and the number of graduates that it offers to the building of the country. The secondary High school of *Esse* has formed many Cameroonians who are inserted within the Cameroonian civil service. Furthermore, this contribution could be better seen if the school wouldn't face several difficulties. We can propose that this locality must be electrified.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
RÉSUMÉ.....	ii
ABSTRACT	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES PHOTOS	vii
REMERCIEMENTS	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DE LA CARTE SCOLAIRE D'ESSE AVANT LA CRÉATION DU LYCÉE MIXTE EN 1972.	12
I- HISTORIQUE DE LA SCOLARISATION DE LA LOCALITE D'ESSE.12	
II- LA PÉRIODE POST COLONIALE ET L'AVÈNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.	20
CHAPITRE II : DU C.E.S AU LYCEE D'ESSE : ORIGINE, ORGANISATION ET SON ERECTION EN LYCEE.	25
I- LE CONTEXTE DE CREATION DU C.E.S D'ESSE.	25
II – PRESENTATION DU C.E.S ET SON ORGANISATION INTERNE.	31
III- LA MUTATION DU C.E.S EN LYCÉE.	40
CHAPITRE III : LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'ESSE ET SA CONTRIBUTION À LA FORMATION DE L'ELITE CAMEROUNAISE	47
I - LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE MIXTE D'ESSE.....	47
II- LA CONTRIBUTION DU LYCEE MIXTE D'ESSE A LA FORMATION DE L'ELITE INTELLECTUELLE CAMEROUNAISE.	52
CHAPITRE IV : LES FAIBLESSES DU LYCEE MIXTE D'ESSE ET LES PERSPECTIVES POUR SON REDRESSEMENT.	61
I- LES CAUSES DE LA DÉCADENCE DU LYCÉE MIXTE D'ESSE.	61
II- LES PERSPECTIVES AU REDRESSEMENT DU LYCEE MIXTE D'ESSE.....	71
CONCLUSION GENERALE	80
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	82
TABLES DES MATIÈRES	89
ANNEXES	

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ALE** : Archives du lycée d'*Esse*
- ANY** : Archives Nationales de Yaoundé
- APE** : Association des Parents d'Élèves
- ASPE** : Archives de la sous-préfecture d'*Esse*
- BDC** : Bloc Démocratique Camerounais
- BEPC** : Brevet d'Étude du Premier Cycle
- CETIC** : Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
- CEPE** : Certificat d'Étude Primaire Élémentaire
- CES** : Collège d'Enseignement Secondaire
- JO** : Journal Officiel
- UC** : Union Camerounaise
- UGCE** : Union des Groupements Communautaire d'*Esse*
- SAR/SM** : Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Les différentes écoles catholiques et Sixa créées à <i>Esse</i> avant 1972.	14
Tableau n° 2 : Présentation de la première promotion de certifiés à l'école Saint Jean de <i>Nkol-Avolo</i> en 1945.	15
Tableau n° 3 : Présentation des écoles primaires créées avant 1972.	17
Tableau n° 4 : Évolution des effectifs des élèves des écoles primaires au Cameroun de 1963 à 1976.	30
Tableau n° 5 : Surveillants généraux du C.E.S d' <i>Esse</i>	36
Tableau n° 6 : Résultat des examens officiels du Lycée d' <i>Esse</i> de 1992-1995..	37
Tableau n° 7 : Effectifs du lycée d' <i>Esse</i> de 1992 à 2012.....	44
Tableau n° 8 : Les censeurs ayant exercé au lycée mixte d' <i>Esse</i> de 1992 à 2012.	45
Tableau n° 9 : Les enseignements dispensés au Lycée mixte d' <i>Esse</i>	53
Tableau n° 10 : présentant quelques anciens élèves du Lycée et leurs fonctions dans l'administration camerounaise.	57
Tableau n° 11 : Les dirigeants du lycée d' <i>Esse</i> ayant passé moins de trois ans.	64
Tableau n° 12 : État de besoins en personnel enseignant	66
Tableau n° 13 : Carte scolaire des établissements publics de l'arrondissement d' <i>Esse</i>	68

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1: Bloc administrative B.....	32
Photo n° 2: Bloc administratif n° A (au centre) ; les deux sanitaires(en dessous et à gauche) et le nouveau bâtiment construit par l'État en 1980 (en dessous et à droite)	33
Photo n° 3: Uniforme des élèves du lycée mixte d'Essé	48

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont particulièrement et sincèrement à notre directeur de mémoire, le Docteur Zouya Mimbang Lucie ; notre superviseur, le Professeur Eugène Désiré Eloundou, pour leur patience, leurs rigueur et leurs précieux conseils et enseignements qui nous ont permis de réaliser ce mémoire.

Notre gratitude va également à l'endroit des enseignants des départements des Sciences de l'éducation, de Géographie, d'anglais et spécialement d'Histoire de l'E.N.S de Yaoundé qui n'ont ménagé aucun effort durant ces années à nous initier dans l'art de l'enseignement et de la pédagogie. Il s'agit des Professeurs : Salvador Eyezo'o, Jean Paul Ossah, Ndobegan Michael.

Des Docteurs : Joseph Tanga Onana, Jeanne Mbarga, Mve Belinga, Christophe Signé, Achille Bella, Jabiru Mohamadou, Souley Mane. Messieurs : Alexis Gassissou, David Maura, Pierre Ntamag, Mbida Deluz Rameaux, Ngeck Monteh, Mvodo. Mesdames : Obe Efoua. Fanta, Mayi.

Nous ne s'aurions oublier tous mes informateurs, les archivistes, les bibliothécaires et la secrétaire pour leur disponibilité à nous. Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude Tsala Hubert et Ebessa Elie Jean Baptiste mon ami, pour leur soutien financier et leurs conseils.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I – JUSTIFICATION DU SUJET.

La formation du jeune camerounais tout au début de la période coloniale, était surtout l'œuvre des missionnaires installés aussi bien dans les zones rurales que dans les villes naissantes. Le jeune État du Cameroun connaît une démographie galopante depuis son accession à la souveraineté. Mais en raison du nombre sans cesse croissant de nouveaux apprenants dû à la croissance démographique, et pour réduire au maximum l'analphabétisme notoire observé, mais aussi pour assurer la relève dans tous les secteurs d'activités, le gouvernement de la république, crée des établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire camerounais¹. Il se réfère pour cela, au plan de développement de l'enseignement tel que prévoyait l'administration coloniale française (1946-1951). Notamment les écoles primaires, les Sections Artisanales et Rurales (SAR), les Collèges d'Enseignement Secondaire (C.E.S) et les Collèges d'Enseignement Technique et Commerciale (CETIC).

La fin de formation du second cycle des écoles normales est toujours sanctionnée par la rédaction d'un mémoire, qui nécessite un thème de recherche. Ainsi dans l'optique d'apporter notre modeste contribution à la connaissance de l'histoire de l'éducation, nous avons choisis de faire l'étude monographique d'un établissement scolaire de notre localité d'origine à savoir le lycée d'*Esse*. D'où le thème : « **Monographie du lycée mixte d'*Esse* (1972-2012) : approche historique** ».

II - RAISONS DU CHOIX DU SUJET.

Le choix de ce sujet n'est pas un fait du hasard. Bien au contraire, il s'agit ici des champs de recherche qui militent en faveur du résultat d'un ensemble de

¹ Archives coloniales, 1925, plan de développement au Cameroun, création de construction des écoles (1946-1951)

raisons essentielles qui sont : D'abord d'ordre académiques, ensuite scientifiques et enfin personnelles.

1 – Les raisons académiques.

Parvenue en fin de cycle de formation à l'école Normale Supérieure de Yaoundé, il est question, par l'entremise de ce mémoire, de répondre aux exigences académiques au terme desquelles le travail personnel de l'étudiant est évalué dans le cadre d'un mémoire dont la capitalisation est indispensable. Ce travail s'inscrit donc dans le cadre des productions scientifiques en vue de l'obtention du diplôme de Professeur de l'enseignement secondaire, deuxième grade (D.I.P.E.S.II) A ces raisons académiques s'ajoutent celles scientifiques.

2 - Les raisons scientifiques.

Ce travail nous permet d'apporter notre modeste contribution à la connaissance de l'histoire du lycée mixte d'*Esse*, car d'une part, cet établissement a su, depuis 40 ans, s'acquitter de ses missions régaliennes d'instruction et d'éducation, participant ainsi à la formation des hommes et des femmes attachés aux valeurs républicaines (civisme, patriotisme et travail bienfait) ; d'où ce travail, qui est notre humble contribution à la réécriture de l'histoire de l'éducation au Cameroun en général et celle de l'arrondissement d'*Esse* en particulier.

3 - Les raisons personnelles.

Présenter la monographie du lycée d'*Esse* vient du fait que, le peuple *Mvele* n'a jusqu'à présent pas bénéficié d'une étude particulière de la part des spécialistes en sciences humaines. Le plus souvent, cette communauté est étudiée dans les généralités. Et lorsqu'on parle de la société Béti, on se limite à

de simples évocations des *Mvele*. C'est le cas par exemple de, I. Dugast², J.P. Ombolo³ et J.M Essomba⁴ dans leurs ouvrages respectifs. Par ailleurs lors de nos multiples lectures, nous sommes tombées sur un mémoire de maîtrise, soutenu à l'université de Yaoundé en 1981, par Germain Blaise Kenfack intitulé « Les *Mvele*, monographie historique d'un peuple du Sud Cameroun ». Heureuse d'avoir pu enfin trouver un travail scientifique qui parle de mes origines, mon attention s'est focalisée sur ses propos liminaires qui portaient la mention suivante :

Nous réaffirmons ici à l'intention des lecteurs et à l'adresse des populations *Mvele* elles-mêmes que leur histoire ne sera en définitive écrite que par elles et ses fils ; bien plus l'histoire des *Mvele* ne peut s'écrire sans leur participation effective et responsable⁵

Notre thème apparaît donc comme une réponse à l'invitation de Germain Blaise Kenfack. Par ailleurs notre intérêt sur le thème tient du fait que cette institution a marqué toute notre enfance à travers la rigoureuse éducation inculquée par des anciens et purs produits du lycée d'*Esse*. En plus, les anciens doivent leur statut social d'aujourd'hui au lycée qui hier encore était le creuset de l'éducation dans l'arrondissement actuel d'*Esse* et *Awae*. L'analyse de notre sujet nécessite ainsi une présentation de son cadre spatial temporel.

III - CADRE SPATIAL ET TEMPOREL DE L'ETUDE.

Le cadre spatial temporel ici désigne à la fois le cadre géographique dans lequel se situe le lycée, ainsi que le cadre chronologique de notre travail.

1- Le cadre spatial.

Le cadre géographique de notre étude couvre l'arrondissement d'*Esse* qui a une superficie de 2850km²⁶ et une population rurale d'environ 14.055

²I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud –Cameroun*, Dakar, Mémoire de l'Institut français d'Afrique noire, centre du Cameroun, 1949.

³J.P. Ombolo, *Etre Béti, un art africain d'être homme et vivre en société*, Yaoundé, PUY, 2000.

⁴J.M. Essomba, *Civilisation du fer et société en Afrique Centrale*, Paris, Harmattan, 1992.

⁵G. B. Kenfack, " Les *Mvele*, monographie historique d'un peuple du sud Cameroun", Mémoire de Maitrise, Université de Yaoundé, 1981, p.4.

⁶ Institut National de statistique(Cameroun)-Annuaire statistique du Cameroun, 2004.

d'habitants. Il est limité au nord par le département de la Haute Sanaga et l'arrondissement de Mbandjock. Au Sud par l'arrondissement de Soa, à l'Est par le département du Nyong et Mfoumou et à l'Ouest par le département de la Lekie plus particulièrement les arrondissements de Batchenga et d'Obala⁷.

2- Le cadre temporel.

Nous avons délimité notre champ d'étude dans un espace de temps compris entre 1972 et 2012, c'est-à-dire 40 ans. La borne inférieure correspond spécifiquement à l'année de création du C.E.S d'*Esse*. Celle supérieure marque le passage de cet établissement scolaire en lycée Bilingue. Cependant il est à noter qu'entre ces deux dates figure l'année 1992 qui caractérise le changement de statut de cet établissement en lycée mixte d'*Esse*.

IV - CLARIFICATION DES CONCEPTS.

Pour mieux comprendre et cerner le sens de notre thème de recherche, il est important de clarifier certains concepts clés afin d'avoir une meilleure lisibilité des orientations que nous voulons donner à notre travail. Selon le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Larousse* le « Lycée » est un établissement du second degré⁸, c'est-à-dire, une institution publique, dans son sens formel où est donné un enseignement collectif, général.

Le mot « *Esse*⁹ » est polysémique car il désigne d'une part une ethnie qu'on retrouve au centre et au sud du Cameroun et d'autre part le nom donné à l'arrondissement qui abrite ce lycée.

Quant au terme « Monographie »¹⁰, selon le *Dictionnaire encyclopédique Larousse*, il désigne une étude détaillée sur un sujet précis et limité. C'est donc une étude qui retrace l'histoire du lycée d'*Esse*.

⁷ Madiba Essiben, " La France et la redistribution des territoires du Cameroun, 1914-1916 "in :*Afrika Zamani* no 12 et 13, Yaoundé, 1981, P.36-52.

⁸ Anonyme, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (les mots et les associations d'idée), Paris, SNL, Tome 6, 1965, p.41.

⁹ *Dictionnaire des villages de la Mefou*, Yaoundé, Orstom, 1966.

V - PROBLÉMATIQUE.

Au Cameroun, l'administration coloniale française, avait créé des établissements publics de référence pour préparer la relève des cadres. Au nombre de ces établissements on peut citer : le lycée Joss de Douala, le lycée Leclerc à Yaoundé et le lycée du Manengouba à Nkongsamba. Mais en 1972, avec le passage du Cameroun de l'état fédéral à l'état unitaire, le nombre d'établissements présents dans le pays s'est avéré insignifiant au regard du nombre sans cesse croissant de nouveaux apprenants. Il devenait donc impérieux de créer de nouveaux établissements dans les zones rurales pour pallier à ce problème. C'est ainsi que le gouvernement camerounais va créer un grand nombre d'établissements scolaires parmi lesquels le C.E.S d'*Esse* qui 20 années plus tard deviendra le lycée mixte d'*Esse*.

Ainsi, au regard de son action menée pour la formation éducative des jeunes de la localité, la question centrale qui ressort de cette analyse est celle de savoir, comment le lycée d'*Esse* s'est-il acquitté de sa mission d'encadrement et de formation de la jeunesse camerounaise depuis sa création en 1972 jusqu'à nos jours ? Autrement dit, quelle est la trajectoire historique suivie par cet établissement ?

Autour de cette question centrale gravitent des questions secondaires à savoir : quelles sont les raisons et les circonstances de la création de cet établissement scolaire public ? Comment concoure-t-il concrètement à la formation de la jeunesse camerounaise quand, on sait qu'il est situé dans une zone bien enclavée.

VI – INTERET DU SUJET.

Ce thème intéresse l'historien à plus d'un titre : c'est un sujet d'histoire de l'éducation. Après 40 ans d'existence, nous avons pensé qu'il est temps de faire connaître l'histoire du lycée d'*Esse*, illustre institution qui a mis au service de la

¹⁰Dictionnaire encyclopédique Larousse.

nation une pléthore d'élites intellectuelles. Cette formation comporte trois dimensions : le savoir, le savoir faire et enfin le savoir être, qui intègre ainsi l'objectivité dans la formation des jeunes, d'où l'expression « formation intégrale ». Bien plus, l'étude monographique du lycée d'*Esse* met en exergue la contribution de cet établissement dans la formation de la jeunesse camerounaise à travers l'émergence d'une forte élite intellectuelle qu'on retrouve à différents niveaux de l'administration camerounaise.

VII - LA REVUE DE LA LITTÉRATURE.

L'histoire de l'éducation au Cameroun, présente une littérature assez abondante. Pour cela, nous ne faisons pas œuvre de pionnier dans la recherche relative à cette question puisque nos prédécesseurs en ont parlé abondamment tant dans les ouvrages, les thèses et mémoires, que dans articles et journaux.

Pour réaliser notre travail, nous nous sommes inspirés des travaux d'auteurs qui ont guidés nos analyses et le développement de certaines idées. Nous avons d'abord lu l'ouvrage de Gilbert Tchafack intitulé: *L'enseignement secondaire au Cameroun, tendance organisationnelle et résultats d'apprentissages des élèves*. Son étude se limite à la période du mandat franco-britannique. Il présente les réalisations de chaque puissance en matière d'éducation et pousse ses analyses en parlant de l'enseignement sous le régime fédéral et unitaire. Il pousse plus loin ses analyses en parlant de l'enseignement sous le régime fédéral et unitaire¹¹.

Viennent ensuite les travaux de Victor Julius Ngoh, dans son ouvrage, intitulé *Cameroun, 1884-1985 : cent ans d'Histoire*. Il présente l'évolution de l'enseignement au Cameroun français et anglais qui est la conséquence du mode spécifique d'administration de chaque partie du territoire. Pour lui, l'enseignement pendant cette période reposait principalement sur les établissements scolaires missionnaires.

¹¹G.Tchafack, *L'enseignement secondaire au Cameroun, tendance organisationnelle et résultats d'apprentissages des élèves*, Yaoundé, PUY, 2000.

C'est ainsi qu'à travers ses travaux nous avons compris que le système éducatif actuel est fille du système éducatif légué par l'administration coloniale¹². En outre, nous avons également consulté l'ouvrage du docteur Madiba Essiben : *Colonisation et évangélisation et colonisation en Afrique L'héritage scolaire du Cameroun (1885-1956)*. Dans lequel il fait une relation étroite entre les missions chrétiennes et l'éducation au Cameroun. Ce travail montre que les missionnaires ont joué un très grand rôle dans la mise en place de la politique d'assimilation, donc de la « mission civilisatrice » des Français au Cameroun¹³.

Claude Marchand dans son ouvrage intitulé : *La scolarisation française au Cameroun*, parle de l'apport de la France dans le système éducatif au Cameroun. Dans ce travail il fait l'apologie de la politique assimilationniste française dans le système éducatif du Cameroun. Ses analyses ne montrent pas les limites de cette politique dans l'éclosion d'une élite intellectuelle Camerounaise¹⁴.

Nos recherches nous ont aussi amené à consulter l'ouvrage du regretté Père Engelberg Mveng intitulé : *Histoire du Cameroun Tome II* dans lequel il fait état de l'éducation pendant la période coloniale. Il présente le passage de l'éducation traditionnelle à l'éducation moderne¹⁵. Quant aux mémoires, nous en avons consulté une multitude qui traitent de l'arrondissement d'*Esse* cadre géographique de notre étude. Parmi ceux-ci, nous avons celui de Jean Albin Zoa soutenu en 2004 et dont le thème porte sur « L'impact de la création des unités administratives sur l'évolution économique et sociale du peuple Mvele (1952-1982) » dans lequel il présente comment la localité d'*Esse* a été érigé en arrondissement, l'impact de ce nouveau statut sur le développement des populations et celui de toute la localité *Mvele* à travers la création des chefferies

¹²V.J. Ngoh, *Cameroun, 1984- 1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

¹³Madiba Essiben, *Colonisation et évangélisation en Afrique .L' héritage scolaire au Cameroun (1985-1956)*, Berne, Editions Perter, Lang, 1980.

¹⁴C. Marchand, *La scolarisation française au Cameroun*. Quebec, Laval, 1975, p, 107.

¹⁵ E. Mveng, *Histoire du Cameroun Tome II, de la colonisation à nos jours*, Yaoundé, CEPER, P.56.

administratives, des districts, des écoles primaires et des hôpitaux¹⁶. Nous avons également celui de Justine Christine Avouza où elle montre la vie sociale et économique des *Mvele* à l'arrivée des missionnaires dans la subdivision d'*Esse*, ensuite elle présente l'environnement sociopolitique et économique de cette localité pendant la période du mandat de la S.D.N (Société Des Nations). Enfin elle montre l'impact de l'implantation de la religion catholique sur le peuple *Mvele*. Cependant, malgré la présentation des faits économiques politiques et sociaux, elle a totalement oublié d'aborder le domaine de l'éducation¹⁷.

L'ensemble de ces travaux énumérés a été d'un apport considérable dans la conduite de notre thème de recherche. On peut donc comprendre Laurence Olivier, G. Bedard et Loférons lorsqu'ils affirment que « L'avancement des connaissances est dû à un long travail (...) durant lequel chaque étape dépend de la précédente et sert d'appui à celle qui suit. »¹⁸

Les travaux suscités ont été pour nous de véritables muses. Mais des muses dont on ne saurait occulter les limites que notre travail se propose de combler.

VIII - LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.

Notre approche méthodologique sera double, c'est-à-dire narrative et analytique mais de façon diachronique. Elle s'intéressera à toutes les sources (écrites, orales, iconographiques, numériques et bien d'autres), capables de nous donner des renseignements sur le lycée mixte d'*Esse* objet de notre étude. Ainsi, par une confrontation de ces sources, nous allons essayer de faire comprendre tout ce qui a été énoncé dans la problématique. Dans un premier temps, nous avons confectionné un questionnaire, qui a été soumis à l'attention des responsables du lycée et de la population locale (les autochtones, les vendeurs,

¹⁶ J.K. Zoa, "L'impact de la création des unités administratives sur l'évolution économique et sociale des peuples Mvele, 1952-1992", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

¹⁷ J. c, Avoua, "Les Mvele du Sud-Cameroun et la religion chrétienne (1925-1985) : Accueil et refus ", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

¹⁸ L. Olivier et Al, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, l'Harmattan, Paris, La Découverte, 2003.

le gardien de l'établissement, les secrétaires et bien d'autres). Ensuite, nous nous sommes consacrés à la collecte des informations auprès des personnes ressources par une méthode d'observation participative. Enfin nous avons organisé des entretiens avec notre directeur de mémoire et notre superviseur. Toutefois, les contradictions des sources orales rendait nécessaire le recours à des compléments d'informations par des sources écrites.

À ce sujet, nous nous sommes servis des sources primaires et secondaires à savoir les archives et les ouvrages.

En ce qui concerne les archives, nous nous sommes rendues aux archives nationales de Yaoundé assez fournies en informations sur les affaires politiques et administratives. Notamment les décrets et arrêtés portant création du département de la Mefou et Afamba et de l'arrondissement d'Esse. Comme autres archives nous avons consulté celles du Lycée d'*Esse* et de la sous-préfecture d'*Esse*.

Quant aux sources écrites, nous avons consulté des ouvrages, des thèses, des mémoires, des articles, des revues et des journaux à la bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé I, dans celle de la F.A.L.S.H, au service de documentation de l'E.N.S, et enfin dans la bibliothèque personnelle de notre encadreur. En ce qui concerne les sources numériques, devenues incontournables de nos jours où tout tend à être numérisé, nous avons obtenu dans le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) certains arrêtés et décrets utiles à notre travail.

IX - LES DIFFICULTES RENCONTREES.

Les difficultés, nous en avons rencontrés comme tous chercheurs de nos Université et grandes Écoles. Nous avons été confrontés tout au long de notre travail au problème de sources. Car la période coloniale est très reculée, pauvre en archives et les véritables acteurs sont peu nombreux. S'agissant des années d'après les indépendances, les quelques archives surtout concernant l'éducation

sont mal conservées. Ceci parce que, le lycée mixte d'*Esse* est de temps en temps envahi par des termites qui détruisent les documents d'archives. En outre, la documentation de l'établissement est mal conservée et ceux des documents restant sont mal rangés. Ils relèvent quelque fois du hasard de tomber sur un document en bonne et dû forme. Par ailleurs les responsables de cet établissement ne permettent pas une fouille personnelle qui serait alors plus intéressante et fructueuse pour le chercheur. En ce qui concerne les sources orales, d'aucuns n'acceptent pas de donner leur point de vue, car ils estiment qu'il ne s'agit pas d'un travail qui sera publié, tandis que d'autres sont toujours très occupés, ce qui a rendu la coopération difficile, et a constitué une véritable barrière pour la quête des informations.

Bien plus, les informateurs en fonction dans l'établissement, même après la garantie de confidentialité et d'usage scientifique des informations ne se contentent de donner des informations d'ordre formel, quand ils ne refusent pas catégoriquement de répondre aux questions. Ils donnent des réponses approximatives aux questions posées. Toute information sur leur expérience personnelle a été difficile à enregistrer. Mais cette attitude nous a poussé à plus de persévérance.

X - LE PLAN DU MEMOIRE.

Ce travail s'articule autour de quatre principaux chapitres assortis d'une introduction et d'une conclusion générale :

Le premier chapitre porte sur la " Présentation de la carte scolaire d'*Esse* avant la création du C.E.S". Dans ce chapitre, il est question de présenter les différentes écoles primaires publiques, et privées créées à *Esse* avant le collège, ainsi que les raisons qui expliquent une arrivée tardive des établissements d'enseignement secondaire public dans la localité *Mvele*.

Le second chapitre s'intitule : " Du C.E.S au lycée mixte d'*Esse* : Origine, organisation et érection en lycée". Dans ce chapitre, il est question pour nous de

donner les circonstances de création du tout premier collège public d'enseignement secondaire générale à *Esse*, ensuite montrer son mode d'organisation et enfin donner les mobiles de son érection en lycée.

Le troisième chapitre à pour titre : "Le fonctionnement du lycée mixte d'*Esse* et sa contribution a la formation de l'élite camerounaise (1972-2012)", nous présentons d'abord le fonctionnement du lycée, ensuite nous exposons un catalogue puisque nous dressons le bilan de 40 ans de formation intégrale de cet établissement scolaire. Bien plus ce chapitre, montre la contribution du lycée d'*Esse* dans l'éducation des jeunes de notre pays à travers l'émergence d'une forte élite intellectuelle présente à différents niveaux de l'administration, si non dans toute l'administration camerounaise.

Le chapitre quatre traite : "Des problèmes liés a la décadence du lycée mixte d'*Esse* et des perspectives pour son redressement". Il est question dans ce chapitre de présenter les causes de la décadence de cet établissement, ensuite donner quelques perspectives de redressement de cette institution qui jadis faisait la fierté du département de la Mefou et Afamba. La perfection n'étant guerre de ce monde, nous ne saurions occulter les difficultés. Mais l'étendue du terrain parcouru nous permet de présenter les résultats de nos investigations.

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DE LA CARTE SCOLAIRE D'ESSE AVANT LA CRÉATION DU LYCÉE MIXTE EN 1972.

L'origine des établissements scolaires à *Esse* date de la période de l'administration française au Cameroun et l'histoire des établissements scolaires primaires et secondaires d'*Esse* est étroitement liée à celle de l'arrondissement d'*Awae*. En effet, ces deux unités administratives appartiennent au département de la Mefou et Afamba et abritent une même population à savoir les *Mvele*. Par le passé, ces deux arrondissements ne formaient qu'une seule unité administrative celle d'*Esse*, appartenant tous deux au département du Haut Nyong et Sanaga. Ce n'est qu'à la suite du décret de 1964 que l'arrondissement d'*Awae* devient une unité administrative distincte d'*Esse*¹⁹. Au regard de tout cela, quel est la situation des écoles primaires avant la création du C.E.S d'*Esse* ? Pour répondre à cette question, nous présenterons d'abord tous les différents établissements scolaires qui ont été créés avant le C.E.S, ensuite nous donnerons les raisons qui expliquent le retard de l'avènement des établissements d'enseignements secondaires publics dans la localité.

I- HISTORIQUE DE LA SCOLARISATION DE LA LOCALITE D'ESSE.

La société camerounaise en général, et celle d'*Esse* en particulier avant l'arrivée des Occidentaux était composée essentiellement de paysans, d'agriculteurs d'éleveurs, de chasseurs et bien d'autres. L'éducation se transmettait de génération en génération aux membres d'une communauté. Elle reposait comme l'affirme Dr Mungala A.S. « *sur un ensemble d'idées, de doctrines, de mœurs, de pratiques, de connaissances, de techniques, d'habitudes*

¹⁹ Décret N0 64/DF/213, du 20 juin 1964, portant réorganisation de l'ancien département du Nyong et Sanaga.

et d'attitudes »²⁰. Le contact avec les Européens bouleversa le cadre social des populations avec la création des écoles ou des institutions au sein desquelles de nouvelles cultures sont enseignées.

A- L'enseignement dans les écoles primaires privées.

Pendant toute la période de l'administration coloniale française au Cameroun, deux formes d'écoles primaires ont été créées à *Esse* à savoir les écoles primaires confessionnelles et les écoles primaires publiques. A coté de celles-ci on retrouve les sixa.

1- Les écoles primaires confessionnelles.

Partout, les missionnaires, dès les premières années de leur arrivée dans une localité, fondent des établissements scolaires. *Esse* n'échappe pas à cette logique où ils ont construit des écoles primaires confessionnelles. Selon notre informateur Mama Sophie²¹, « L'église catholique aurait fait ses premiers pas chez les *Mvele* pendant l'occupation allemande ». Mais ce n'est qu'en 1928, avec l'arrivée du Père René Graffin²² que l'essor de cette religion sera accéléré à travers la construction d'une chapelle en natte et un sixa à *Nkol-Avolo*²³. Cette localité devient alors le bastion de l'instruction dans la région. C'est pourquoi dès la fin des années 1930 il est créé dans ce village la toute première école primaire avec pour vocation la formation des jeunes à la lecture et à la compréhension de la langue française. L'avènement de cette école n'a pas été appréhendé de la même manière par tous les *Mvele*. Dans la mesure où pendant que certains ont accepté la culture occidentale et envoyaient leurs enfants à l'école, d'autres par contre, étaient réticents voire même hostiles parce que ces

²⁰ A.S. Mungala, " L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentale", in : *Ethiopiennes* No 29, *Revue socialiste de Culture négro africaine*, février 1982, No29, PP 1-2.

²¹Entretien avec S. Mama, 72 ans, catéchiste à Mfoula (Bana) ancienne élève de l'école Saint Jean de Nkol-Avolo Mfoula (Bana), 24 décembre 2015.

²²René Graffin, deuxième Archevêque de l'archidiocèse de Yaoundé après Mgr F.X.Vogt.

²³Sixa : non dérivé du mot anglais Sister (sœur) qui constituait un lieu d'apprentissage, d'éducation et de préparation d'une jeune fille chrétienne au mariage.

derniers pensaient que ces institutions allaient supplanter l'éducation traditionnelle. Ils n'envoyaient par conséquent pas leurs enfants dans ces institutions. Ce fut le cas de Ngoa Evina qui pendant tout son règne n'avait jamais accepté que ses enfants fréquentent ces milieux encore moins que ses enfants portent un prénom occidental²⁴. Mais nous observons que, après son décès en 1952 ces écoles commencent à être fréquentées par tout le monde sans distinction de classe sociale. De 1930 à 1937, seul *Nkol Avolo* constituait le bastion de l'éducation de la région *Mvele* y compris une partie de la Haute Sanaga notamment les *Yezoum*. Pour palier à ce problème de déficit d'établissement scolaire, les missionnaires catholiques ont construit d'autres écoles primaires catholiques et un sixa à *Awae* comme illustre le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1 : Les différentes écoles catholiques et Sixa créées à *Esse* avant 1972.

ECOLE PRIVEES CATHOLIQUES	Année de création	SIXA	Année de création
Ecole Saint Jean de <i>Nkol Avolo</i>	1930	<i>Nkol Avolo</i>	1930
Ecole catholique d' <i>Assamba Assi</i>	1937		
Ecole catholique de <i>Mvié bekon</i>	1938		
Ecole catholique d' <i>Elat</i>	1939		
Ecole catholique de <i>Messa mvele</i>	1940	<i>Messa mvele</i>	1940

Source : Archives de la délégation de l'éducation de base de l'arrondissement.

Ce tableau nous révèle que, les missionnaires catholiques sont ceux- la qui ont mis les bases de la culture occidentale dans toute la localité *Mvele* .Ceci est perceptible a travers les cinq écoles catholiques construites dans l'ancien arrondissement d'*Esse* ; notamment les écoles catholiques de : *Nkol-Avolo*, *Mvie-Bekon*, *Assamba-Assi*, *Elat*, *Messa mvele*.

Quelles étaient les conditions d'admission dans ces établissements ?

²⁴Ngoa Evina, 1er, chef du canton Yetoulou installé par l'administration coloniale française en 1952.

2- Conditions d'admission dans ces écoles catholiques.

Pour accéder à l'école catholique de *Nkol-Avolo*, il fallait d'abord être catholique et avoir été baptisé. Les parents devaient être religieusement mariés et payant régulièrement leur denier de culte. Au regard de ces conditions il apparaît que, dans les écoles catholiques, les effectifs étaient réduits et les conditions d'admission dans ces établissements discriminatoires, dans la mesure où seuls les catholiques y avaient accès. La première promotion des certifiés de l'école Saint Jean de *Nkol Avolo* sortit en 1945²⁵. Les élèves ayant pris part à cet examen sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 2 : Présentation de la première promotion de certifiés à l'école Saint Jean de *Nkol-Avolo* en 1945.

Effectif total du CM II.	Autorisés à composer.	Élèves ayant obtenu le CEPE.
19 élèves	Hubert Abena	Hubert Abena
	Remy Nanga	Remy Nanga
	Robert Nyengue	
	Wolfan Ambela	Wolfan Ambela

Source : ANY, arrêté du 12 janvier 1945 organisant le certificat d'aptitude à l'enseignement.

Il ressort de ce tableau que, les élèves inscrits au Cours Moyen deuxième année ne présentaient pas tous le Certificat d'Étude Primaire Élémentaire. Car comme nous pouvons le constater ils étaient 19 inscrits dans la classe au départ seul 04 ont été autorisés à composer. Une présélection était généralement opérée par le biais d'un examen blanc.²⁶ Et seul les admis à cette épreuve étaient autorisés à présenter l'examen finale.

A côté de ces établissements se trouvaient les Sixa. Dans la tradition *Mvele*, la femme est au centre de la vie, elle est considérée comme la mamelle nourricière du clan. C'est à elle que revient la charge de nourrir la famille. Créé

²⁵ Entretien avec, Ekouti Mindjeme, 80 ans, chef du canton Yetoulou, Nsimi, 17 août 2014.

²⁶ ANY, APA ,10700/ C, Arrêté et circulaire concernant l'organisation de l'enseignement, 1930, P4.

par le Père Graffin la même année que l'école Saint- Jean de *Nkol-Avolo*, cette institution constituait un autre lieu d'éducation pour la femme *Mvele*. En effet, ce sont les sœurs palotines qui géraient cette forme d'éducation qui consistait à apprêter les femmes pour leur mariage, en leur apprenant les tâches ménagères, la broderie, l'agriculture, la couture et bien d'autres. Les cours de géographie, de géométrie, la lecture, la grammaire, le calcul et la catéchèse et étaient aussi dispensés pour la nécessaire culture générale de la jeune femme. Ainsi, fort de tous ces éléments, on peut dire que les sixa retirent la femme *Mvele* de la culture traditionnelle pour l'introduire dans la doctrine chrétienne ; formation (selon les missionnaires) qui leur permettrait de mieux assurer leur rôle d'épouse. Signalons tout de même que, ces femmes recevaient aussi une formation similaire dispensée dans les établissements scolaires créés dans la localité. Seulement elles n'étaient pas autorisées à présenter les examens officiels en l'occurrence le Certificat d'Études Primaires et Élémentaires. Pendant la période de l'administration coloniale française au Cameroun Oriental, deux *sixa* sont installés dans la région *Mvele* notamment un à *Awae* (*Mvele* ouest) et l'autre à *Esse* (*Mvele* Est) Quel était donc la finalité de l'enseignement scolaire confessionnel ?

3- Les objectifs de l'enseignement scolaire confessionnel.

L'enseignement confessionnel catholique primaire se soucie prioritairement de la formation chrétienne de ses ouailles. Ainsi, dans sa circulaire N°7 adressée aux prêtres le 1^{er} Juin 1923, Monseigneur Vogt demanda aux responsables des écoles catholiques de mettre l'accent sur cette formation chrétienne. On peut alors comprendre l'évêque lorsqu'il affirme que :

Je prescris dans les missions qu'il y ait chaque semaine un jour de classe, ou, une messe d'écoliers avec les chants de cantiques et récitations commune des prières. Les moniteurs et les catéchistes doivent y assister chacun avec ses élèves. Ils vont ainsi arriver à mieux former nos chrétiens

et c'est par les enfants que nous pourrions y arriver petit à petit, c'est bien, mais nous devons tenir beaucoup plus à la formation chrétienne.²⁷

Au terme de cette partie nous constatons que les missionnaires avaient posé les bases de l'éducation dans la localité. L'administration coloniale leur emboîte le pas en 1948.

B- L'enseignement primaire public.

L'organisation scolaire élaborée par les Français était similaire entre les écoles du 1^{er} degré et celles du 2nd degré. Les écoles de villages étaient groupées autour d'une école dite régionale ; ces écoles furent créées par décision du Commissaire de la République du 25 Juillet 1921 dans tous les centres importants pouvant réunir au moins 40 élèves ayant l'âge de se rendre à l'école soit 6 à 12 ans²⁸. Ainsi, *Esse* comme l'explique J.A. Zoa²⁹, devenu une unité administrative, avait une population estimée à 28720 habitants répartie sur 9 chefferies et 134 villages³⁰. Cette région était la plaque tournante de la vie politique et surtout sociale de toute la contrée *Mvele* (*Esse* et *Awae*) par conséquent, avant la création du C.E.S d'*Esse* en 1972, toute la localité compte huit écoles primaires publiques comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau n° 3 : Présentation des écoles primaires créées avant 1972.

Les écoles primaires publiques	Années de création
L'école principale d' <i>Esse</i> .	1949
L'école publique de <i>Bikoué</i> .	1952
L'école publique de <i>Ngonwa</i> .	1953
L'école publique d' <i>Ewot</i>	1959
L'école publique d' <i>Ekoumdouma I</i>	1969
L'école publique d' <i>Etoutoua</i>	1969
L'école publique d' <i>Essaboutou</i>	1970
L'école d' <i>Afan Etouana</i>	1971

Source : Archives de la délégation de l'éducation de base de l'arrondissement d'*Esse*.

²⁷ Monseigneur Vogt cité par Jean. Criaud, *La Geste des spiritains, Histoire des églises au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, Saint Paul, 1990, p.117.

²⁸ ANY, Rapport du ministre des colonies sur l'administration des territoires occupés du Cameroun de 1921 p.14

²⁹ J.K. Zoa, " l'impact de la création des unités administrative sur l'évolution économique et social des peuples Mvele 1952-1992 "Mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

³⁰ ANY, 1AC/899, subdivision Esse village nombre d'habitants et situation par rapport aux routes 1952

Lorsque le C.E.S d'Esse ouvre ses portes en septembre 1972, Il existe huit écoles primaires publiques. Parmi lesquelles une construite par l'administration coloniale française notamment l'école principale d'*Esse*, et les sept autres sont l'œuvre du gouvernement crée après que le Cameroun français ait accédé à son indépendance.

Comment étaient alors organisés les enseignements ?

1- Organisation et fonctionnement des enseignements dans les écoles publiques.

Les établissements scolaires publics obéissaient à une réglementation précise. Celle-ci concernait aussi bien les bâtiments scolaires, les règles d'hygiènes, que la discipline. Selon Nkoumou Valère cette réglementation s'appliquait dans toutes les écoles. Une séance de propreté était faite par l'instituteur au commencement des cours³¹. Concernant la discipline, les seules punitions admises à toutes les écoles étaient : la réprimande individuelle ou publique, la retenue après les heures de classe; l'exclusion temporaire ou définitive prononcée selon le cas par le chef de la circonscription ou pour le commissaire de la république. Les grandes vacances scolaires étaient de deux mois, et à la date fixée par le Commissaire de la République. La durée effective des classes était de cinq heures. Les classes de la matinée et celles de l'après-midi étaient entrecoupées d'une pose de deux d'heures.

Ainsi sur les quatre vingt trois écoles rurales mixtes existant au Cameroun français l'on ajouta les programmes des Cours Moyens et leur préparation aux Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire .En effet le nombre d'élèves inscrits au cours préparatoire était sans cesse croissant d'où la création des cours moyens deuxième année.

Après le Certificat d'étude Primaire et Élémentaires (C.E.P.E), les jeunes *Mvele* étaient contraints, soit d'aller s'inscrire dans les établissements

³¹Entretien avec V. Nkoumou, 84 ans, directeur de l'Ecole Publique de Bikoué, retraité, 19 mars 2016.

d'enseignement secondaire dans des zones urbaines ou alors au collège Saint Joseph d'Awae (CO.SA.JO) pour les enfants des familles disposant un plus de moyens financiers. Les autres, c'est-à-dire les plus pauvres, abandonnaient simplement la poursuite de leurs études. Mais entre 1941 et 1951³² l'administration coloniale procéda à l'extension de l'enseignement primaire.

2 - L'objectif de cet ordre d'enseignement.

Dans la région *Mvele* les missionnaires ont été les premiers à installer des écoles primaires ainsi que des établissements d'enseignement secondaire. Ceci ne relève pas du hasard. En effet, l'administration coloniale à laissé le soin, mieux elle a confié cette tâche aux missionnaires parce que au départ, elle s'occupait de la réorganisation des structures sociales et de l'exploitation du territoire *Mvele*. D'où l'implantation de deux postes de paysannats dans la localité. Sur les dix alloués à la région du Nyong et Sanaga en 1953 deux sont installés dans l'arrondissement d'*Esse* notamment à *Etoutoua (Esse)* et à *Awae (Messa mvele)*.³³ En outre, toutes ces écoles publiques ou confessionnelles répondent à la circulaire du mois d'aout 1921 relative au programme scolaire qui stipule clairement que :

l'enseignement donné a pour objectif de rapprocher de nous, par une grande diffusion de la langue française le plus grand nombre d'indigènes, de les familiariser avec nos intentions et nos méthodes et de les conduire prudemment au progrès économique et social en leur donnant une éducation soigneusement adaptée au milieu dans lequel ils sont destinés à vivre³⁴

La formation d'une élite locale constitua l'une des préoccupations majeure l'administration coloniale française qui en avait besoin pour les seconder dans les différentes tâches administratives et privées. C'était notamment, les commis et interprètes, employés de commerce, infirmiers, médecins, vétérinaires, instituteurs et bien d'autres. L'élite dans le concept

³² APA ,1AC2436, Enseignement extension, 1951, P5.

³³ ANY, 1AC7676, Nyong- et - Sanaga (Cameroun), cacao, production, 1953.

³⁴ APA 10700/C, arrêté et circulaire concernant l'organisation de l'enseignement, 1930 P. 4.

colonial français est avant tout un produit de l'école coloniale française. Elle se distingue, selon son degré de formation intellectuelle : On avait des évolués, des demi-évolués et des villageois³⁵.

Ainsi donc l'enseignement primaire public avait des points de convergence et de divergences avec l'enseignement confessionnel. Pour ce qui est des traits de convergence, les deux types d'enseignement constituaient une sorte de branche d'un même arbre dont le fruit était l'élève africain, parlant français, ayant le respect de la civilisation française et reconnaissant envers son maître les bienfaits dont il pouvait disposer. Cependant nous notons une légère différence dans l'enseignement des moniteurs, dans l'organisation et l'objectif à atteindre. En effet, pendant que les confessions religieuses voulaient étendre le plus largement possible la parole de Dieu, l'enseignement public quant à lui mettait l'accent sur la diffusion de la civilisation occidentale.

II- LA PÉRIODE POST COLONIALE ET L'AVÈNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Avec l'indépendance du Cameroun français le 1^{er} janvier 1960, les autorités du nouvel État ont compris que « le meilleur héritage que l'on puisse laisser à un enfant doit se trouver en lui, c'est sa formation intellectuelle, son éducation morale »³⁶. Ainsi elles ont multiplié les écoles dans les villages densément peuplés ou dans les centres connaissant un certain rayonnement. Mais malgré le fait qu'*Esse* réponde à ces critères, le nombre d'écoles primaires et secondaires demeurait insignifiant dans la localité.

³⁵Madiba Essiben, "Evangélisation et colonisation en Afrique : l'héritage scolaire au Cameroun (1885-1957)", thèse de Doctorat 3^e cycle en Histoire Faculté des Arts, Lettres et sciences humaines(FALSH), Université de Yaoundé 1989.

³⁶H. Sikounmo, *L'étude du sous-développement*, Paris, l'harmattan, 1992.

A- La naissance tardive des établissements d'enseignement secondaire à *Esse*.

Plusieurs difficultés expliquent l'implantation tardive des établissements d'enseignement secondaire à *Esse*. Mais celles qui ont retenu notre attention sont : les difficultés historiques, sociales et économiques.

1- Les difficultés historiques.

D'après nos informateurs au nombre desquels Zé Roland³⁷, Monsieur Ahmadou Ahidjo président de la République, effectua une visite à *Esse* en 1964 ; l'objectif de sa visite était de rallier les *Mvele* à sa cause qui était l'abandon du Bloc. Démocratique. Camerounais (B.D.C) au profit de (l'Union Camerounaise) l'U.C par cette communauté. Ayant constaté que les *Mvele* adhéraient timidement à son projet, ceux-ci ne pouvaient bénéficier de ses actes de magnanimité. Plus grave encore, lors de cette visite de concertation, le sous-préfet en poste Jean Félicien Gacha³⁸, l'aurait reçu en bras de chemise. Ce dernier était un upéciste d'après Onguene Jean Jaques, et avait beaucoup à reprocher au Président de la République. C'est la raison pour la quelle, le président ne comprit pas pourquoi un administrateur d'obédience upéciste n'avait pas été dénoncé. Il établit des liens de connivence entre les *Mvele* et l'administrateur. Cet incident, ajouté aux nombreuses tergiversations des *Mvele* n'a fait que noircir la communauté aux yeux du Président. La conséquence immédiate fut fatale pour l'administrateur, car il fut simplement relevé de ses fonctions à peine le Président retourné à Yaoundé. C'est donc à la suite de ces évènements que serait survenue la « marginalisation des *Mvele* » d'où le retard observé sur le plan éducatif. A ceci s'ajoute les raisons socio-économiques.

³⁷Entretien avec R. Ze, 67 ans, cuisinier retraité au Hilton, Yaoundé, 12 juillet 2015.

³⁸ J.F. Gacha adjoint administratif affecté à Esse le 10 Octobre, 1963 et l relevé de ses fonctions le 02Avril 1964.

2- Les raisons socio-économiques

Certains parents à l'époque coloniale ne connaissaient pas encore le bien-fondé de l'école. Ainsi, le jeune garçon était très tôt appelé à hériter des plantations de ses parents. Quant aux filles, elles étaient destinées à devenir épouses et mères. On allait à l'école pour apprendre à « écrire son nom et à parler le français » comme le dit une pensée populaire de la région. Nous comprenons donc que l'existence d'un enseignement secondaire était devenu indispensable pour les parents au regard des évolutions qui ont suivi dans le pays et pour une meilleure représentativité de leur communauté au niveau de l'échiquier national.

Aux raisons sociales, s'ajoutent les raisons économiques. On note le faible taux de scolarisation qui peut s'expliquer par la mauvaise situation économique de la localité. Faute de moyens financiers nécessaires, les parents étaient incapables d'assurer l'éducation de leurs enfants. Surtout lorsqu'il y avait des difficultés d'écoulement des produits vivriers vers les points de vente. A cela s'ajoute le problème de l'éloignement qui oblige les parents non seulement à supporter les frais de scolarité et les fournitures scolaires, mais aussi à s'occuper de l'hébergement et du ravitaillement de leurs enfants. La situation devenait encore plus complexe en « saison morte » c'est-à-dire la période d'avant la vente de cacao et de café.

Face à cette situation, l'action des missionnaires fut une fois de plus remarquable avec la création du tout premier établissement d'enseignement secondaire en 1964 et à régime mixte (externat et internat) : c'est le CO.SA.JO.

B- La création du Collège Saint Joseph : une œuvre de l'église catholique.

Lorsque le Collège Saint Joseph fut créé à *Awae* deuxième centre administratif de la localité, c'était pour résoudre deux problèmes : Notamment, continuer avec l'enseignement privé catholique débuté à *Nkol-Avolo* et, résorber

la majeure partie des élèves certifiés de la localité *Mvele*, en réalité il n'existait pas d'établissement d'enseignement secondaire dans ces deux arrondissements.

1- Le Collège Saint Joseph d'Awae 1964.

L'action des missionnaires catholiques, comme nous l'avons mentionné plus haut, a été remarquable car ils ont été les pionniers à créer les toutes premières écoles primaires dans la localité *Mvele*. Il en est de même de l'enseignement secondaire. En effet, créée dès 1964, c'est la toute première structure éducative privée d'enseignement général construite dans l'arrondissement. L'historique de cet établissement nous révèle qu'en 1961, un changement survint à la tête du diocèse de Yaoundé, M. l'abbé Jean Zoa fut nommé, par sa sainteté Jean XXIII, à la charge d'archevêque de Yaoundé en remplacement de Mgr René Graffin démissionnaire³⁹. Le frère Azeufack souligne à cet effet que, « l'abbé Zoa fut nommé Archevêque de Yaoundé le 21 septembre 1961. C'est le 15 novembre que la nomination fut confirmée et rendue publique »⁴⁰. Cette nomination d'un natif de la région du centre, et de surcroît d'un Bété marque le début d'une ère nouvelle pour les *Mvele*. C'est celui-ci qui a doté l'arrondissement du tout premier établissement secondaire. En effet le nouvel archevêque constata que toute la région ne disposait pas d'établissement secondaire. C'est pourquoi il décida de créer le Collège Saint Joseph en 1964 qui est installé à la mission de *Messa-Mvele* à *Awae*⁴¹. A sa création, 160 élèves y suivent des cours, l'établissement possède deux longs bâtiments en dur à l'intérieur desquels se trouve cinq salles de classe, une bibliothèque et de nombreux bureaux aménagés. Le collège dispose également de plusieurs aires de jeux pour l'épanouissement physique des élèves.

³⁹*Effort camerounais* n° 315 du 26 novembre 1961 p.3

⁴⁰S.J.Azeufack, monseigneur Jean Zoa, *Archevêque du diocèse de Yaoundé, pasteur et Père des jeunes, Ama*, Yaoundé, 1999, p. 9

⁴¹ Entretien avec Mama Sophie, 72 ans catéchiste à Mfoula, (Bana) la, 12 Août 2015.

2- L'internat du Collège Saint Joseph.

Créée dès les années 1970, l'internat du Collège Saint Joseph ouvre ses portes et est exclusivement réservé aux jeunes garçons. Ce n'est qu'à partir des années 1972 que l'internat des filles ouvre ses portes. Toutefois, en 50 années d'existence, l'internat de cet établissement scolaire a connu des difficultés qui l'ont conduit à sa fermeture. Cela est survenu dans les années 1974 quand la gestion du collège est remise entre les mains des Camerounais. Aujourd'hui l'internat des filles compte cinq bâtiments dont trois dortoirs et deux réfectoires. Celui des garçons compte deux dortoirs et un réfectoire. L'internat est également un lieu de rencontre des jeunes venant d'horizon divers, par conséquent, c'est un foyer de socialisation d'une jeunesse transculturelle favorisant l'intégration nationale voire internationale. C'est le souci et le défi que s'est donné la communauté des Pallotins en recevant la charge et la gestion du Collège Saint Joseph et de son internat. Un internat qui ne cesse de connaître une rénovation de ses infrastructures dans le but de reconquérir la renommée de cet établissement. Désormais il accueille près de 160 pensionnaires avec ses deux logements, celui des filles et celui des garçons. En dehors des infrastructures à caractère scolaire, le collège possède un camp d'habitation des professeurs. Cependant, malgré sa bonne réputation, cet établissement ne pouvait contenir la majeure partie des certifiés de toute la région. C'est ainsi qu'une élite d'*Esse* notamment le maire de la commune, de commun accord avec les propriétaires terriens d'*Esse* fit construire le premier collège public de la région. Quels sont les mobiles qui ont favorisés la mise en place des établissements d'enseignement secondaires dans la localité *Mvele*?

CHAPITRE II :

DU C.E.S AU LYCEE D'ESSE : ORIGINE, ORGANISATION ET SON ERECTION EN LYCEE.

Dans ce chapitre, il est question pour nous de donner les circonstances de création du tout premier collège public d'enseignement secondaire à *Esse* ; puis son organisation et enfin donner les mobiles de son érection en lycée d'enseignement secondaire général.

I- LE CONTEXTE DE CREATION DU C.E.S D'ESSE.

Aux origines de la création du collège d'enseignement secondaire du premier cycle à *Esse*, on a non seulement les motivations du gouvernement camerounais, mais aussi la contribution des élites de la localité d'*Esse*.

A- Les motivations du gouvernement camerounais.

Parler des motivations du gouvernement camerounais revient ici à donner les différentes raisons qui ont amené les pouvoirs publics à créer des établissements d'enseignement secondaires sur l'ensemble du territoire.

1- La réorganisation du système éducatif après l'indépendance.

Pendant la période coloniale française au Cameroun, l'organisation éducationnelle de l'enseignement secondaire est sous le contrôle des missionnaires et de l'administration coloniale française. Mais avec l'avènement de l'indépendance, du Cameroun oriental, le premier janvier 1960, nous observons que, même comme les missionnaires n'avaient plus le monopole de l'enseignement, ils sont présents un peu partout dans la mesure où ils continuaient à assurer la formation des jeunes Camerounais. Ceci du au fait que, le nouvel État connaît de sérieux problèmes qui empêchent son système éducatif de décoller véritablement. Ces difficultés sont liées d'une part à la

concurrence que les établissements d'enseignement public livrent aux établissements aux collèges d'enseignement confessionnel, et d'autre part l'insuffisance même des établissements privés laïcs et publics⁴². En effet, un constat avait été établi en ce sens que : Les établissements publics n'avaient pas le matériel didactique ni des infrastructures qualifiées ; encore moins des enseignants qualifiés tel qu'observé dans les établissements privés confessionnels, cette situation a longtemps favorisé ces établissements au détriment des établissements publics.

Par ailleurs tout le territoire national n'était pas suffisamment desservi en établissements scolaires. La demande sans cesse croissante de nouveaux apprenants se multipliait de jour en jour, mais aussi, les élèves des zones rurales parcouraient de longues distances pour se rendre à l'école. C'est ce qui poussa le gouvernement à mettre sur pied certaines décisions pour remédier à ce problème. Au nombre de ces décisions, nous avons celles notées par Bep Nga Ondoua Vanessa William Anne ou pour qui, de nombreux établissements scolaires sont créés et ouverts au Cameroun afin d'occuper une bonne partie de la population⁴³. Ceci s'est accompagné de la formation de plusieurs personnes dans les écoles de formation pour enseigner et former les élèves dans ces différents établissements et de palier au déficit des enseignants. Ainsi, fut ouverts de nombreux chantiers pour la construction de nouveaux établissements scolaires.

Quant au Ministère de l'éducation nationale, il regroupait autre fois non seulement l'éducation de base et celle du primaire, mais aussi l'enseignement supérieur et secondaire. Ce ministère était alors chargé de superviser tous ces trois niveaux d'enseignement. Progressivement le gouvernement pour continuer le plan de développement tel que prévu par l'administration coloniale en

⁴² G.P. Meh Mbouton, "Le séminaire adventiste de Nanga- Ebogo : Origine, Évolution et impact sur la formation des jeunes camerounais et africains (1949-1996) ", mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2000, p 22.

⁴³ V. W. A, Bep Nga Ondoua, "Contribution à l'histoire de l'éducation au Cameroun, du C.E.S de Yaoundé au lycée de Yaoundé III Ngoa-Ekellé : 1971", Mémoire de D.I.P.E.S II en histoire soutenu à l'ENS de Yaoundé, 2014, p 23.

1951⁴⁴, reprit le contrôle du secteur éducatif avec la création des établissements d'enseignement maternelle, primaire, secondaire et universitaire. La localité d'*Esse* ne restera pas en marge de ce programme.

2 - L'affirmation de l'autonomie du Cameroun sur le plan éducatif.

Les années après l'indépendance du Cameroun sont marquées par une réelle envie des citoyens et des autorités dirigeantes de s'affirmer et de relever le pays sur le domaine éducatif. A cet effet, plusieurs efforts sont fournis dans plusieurs secteurs pour développer le pays. Dans le domaine de l'éducation, il est question d'implanter les écoles dans tout le territoire parce que, autrefois ce secteur était exclusivement sous la direction et le contrôle des missionnaires et des administrateurs coloniaux⁴⁵. Dans l'optique d'implanter un système éducatif solide et authentique au pays, les dirigeants camerounais avaient décidé d'un commun accord de créer et d'ouvrir des établissements parmi lesquelles des collèges, des Lycées d'enseignement technique et général, des S.A.R /S.M ainsi que des écoles de formation qui seront dirigées par les Camerounais pour atteindre des objectifs précis⁴⁶. C'est dans ce sens que, plusieurs institutions avaient été créées d'abord dans les zones urbaines. Le nombre sans cesse croissant d'apprenants fut à l'origine de la création des établissements en zone rurale. Parmi ces établissements figure le C.E.S d'*Esse* créé en 1972.

B- Les raisons propres à la localité.

Plusieurs raisons ont été avancées pour justifier la création d'un C.E.S à *Esse*. Parmi ces raisons, nous avons l'impact de la création des unités administratives et la nécessité de disposer d'un établissement d'enseignement secondaire à *Esse*.

⁴⁴AC 9295, Plan de développement de l'enseignement au Cameroun : création et construction des écoles (1946-1951).

⁴⁵C. Marchand, *La scolarisation française au Cameroun*. Québec, Laval, 1975, p107.

⁴⁶C. Etoundi, P.C.A à l'hôpital General de Yaoundé, cité par Bep Ngah Ondoua dans son mémoire de D.I.P.E.S II intitulé : "Contribution à l'histoire de l'éducation au Cameroun, du C.E.S de Yaoundé au lycée de Yaoundé III Ngoa -Ekellé 1971".

1- L'impact de la création des unités administratives.

Une fois *Esse* devenue la base de l'éducation de la région avec la création de huit écoles primaires publiques et trois écoles catholiques, Louis Marie Soucadaux⁴⁷ érige cette localité en unité administrative en 1952⁴⁸, et crée neuf chefferies administratifs. En 1953 l'administration coloniale française jette encore son dévolu sur l'arrondissement d'*Esse* à cause de ses potentialités agricoles. Sur les dix 10 postes de paysannat implantés dans la région du Nyong et Sanaga, deux 02 sont affectés aux *Mvele* ; l'un à *Etoutoua* par *Esse* et l'autre à *Awae*⁴⁹. Ces postes sont des « ilots de prospérité » dans la mesure où ils ont pour rôle de permettre l'augmentation de la production cacaoyère. Ainsi pour mieux exploiter ces ressources, un programme d'aménagement des routes est mis en place. Les travaux sont axés sur la mise en état de la piste *Bikoué-Obala* appelée « route du tabac » parce que cette route passe par Batchenga, centre de production du tabac. Elle permet également de drainer environ 200 tonnes de production cacaoyère ce qui facilite la construction des ponts et la pose des buses⁵⁰.

La ville *Esse* était donc devenue la plaque tournante de la vie politique, économique et surtout sociale de l'entière région *Mvele* par conséquent, la création d'un C.E.S était inévitable en 1972.

Le développement du Cameroun en général et celui des *Mvele* en particulier passe par les zones rurales qui concentraient encore l'essentiel de la population du pays jusqu'à une époque récente. L'éducation et la formation des jeunes étant un impératif pour le Cameroun indépendant, le nombre de jeunes *Mvele* titulaire d'un Certificat d'étude primaire et élémentaire va passer du simple au double, soit de deux cent soixante élèves en 1959 à plus de six cent

⁴⁷ L.M, Soucadaux, haut commissaire de la république française au Cameroun en 1952.

⁴⁸ Arrêté n°3627du 3 juillet 1952, portant scission de la subdivision de Yaoundé.

⁴⁹ ANY, 1AC/7676, Nyong et Sanaga, (Cam), cacao production 1953.

⁵⁰ 1AA/Rapport sur quelques programmes de développement de la Mefou et Afamba, 1965 par Apollinaire, Yombo, préfet de Mfou en 1965.

trente élèves en 1967 dans le département de la Mefou Afamba⁵¹. Le Collège Saint Joseph ne pouvant accueillir tout ce monde, il était impérieux de créer un établissement d'enseignement secondaire soit à *Esse* soit à *Awae*. C'est *Esse* qui eut le privilège d'accueillir le premier établissement secondaire public en 1972.

2- Le manque de collèges d'enseignement secondaire dans la localité *Mvele*.

Le manque d'établissements d'enseignement secondaire dans la localité est manifeste en ce sens que, pendant toute la période coloniale, et même après l'indépendance du Cameroun jusqu'en 1964, toute la localité *Mvele* (*Esse*, *Awae*) ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement secondaire privé confessionnel : le Collège Saint Joseph, c'est le seul établissement de la localité pouvant résorber la majeure partie des certifiés provenant des écoles primaires publiques (*Esse*, *Awae*) des écoles privées catholiques (St Jean de *Nkol Avolo*, *Messa mvele*, *Assamba Assi*, *Mvie Bekon*, *Elat*) et bien d'autres. Par ailleurs, accéder à ces établissements n'était pas chose facile car les places étaient limitées et les conditions d'admission n'étaient pas du tout favorables pour les familles moins nanties ; cette situation poussa celles des familles aisées à envoyer leurs progénitures continuer leur cycle secondaire dans les zones urbaines.

En général lorsque, le Cameroun français accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun est doté d'un nombre limité d'établissements d'enseignement secondaire. Il s'agit du Lycée général Leclerc, de ceux de Bafoussam ; Bertoua ; Buéa ; de Bonabéri ; Garoua ; Dschang, Kumba, d'Obala, Sangmélima ; Edéa ; Bafia ; du collège Joss de Douala ; du collège C.E.G de Nkongsamba devenu plus tard Lycée de Manengouba ; l'E.N.I.R de *Ngoumou* ; la C.C.A.S.T de Bambili⁵². Ces établissements sont donc insuffisants et ne peuvent pas servir et contenir tous les jeunes camerounais scolarisés car le nombre d'apprenants évoluait sans cesse comme l'atteste le tableau no4 sur

⁵¹ Fin d'année scolaire 1959- 1967, Mefou et Afamba.

⁵² E. Atangana, *Cent ans d'éducation au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996, pp.238-239.

l'évolution des effectifs des établissements primaires de 1963 à 1976. Face à cette situation, l'État a mis sur pied d'autres structures pouvant accueillir les élèves dans les différentes régions du pays. *Esse*, première unité administrative de la région, reçoit le premier établissement secondaire public qui ouvre ses portes en septembre 1972⁵³.

Tableau n° 4 : Évolution des effectifs des élèves des écoles primaires au Cameroun de 1963 à 1976.

Années scolaires	Nombre des élèves
1963-1964	19315
1965-1966	26308
1967-1968	33488
1969-1970	43339
1971-1972	59231
1973-1974	11349
1975-1976	18387

Source : *Annuaire statistique du MINEDUC, 1963 à 1976, p.7 et p.225.*

Il apparait dans ce tableau que, de 1963 à 1976 le nombre d'apprenants se multipliait d'année en année au Cameroun et le nombre d'établissements d'enseignement secondaire était insuffisant. Il était donc impérieux pour le gouvernement de construire des établissements d'enseignements secondaire que ce soit dans les zones urbaines ou rurales afin de caser ces certifiés et construire des établissements professionnels pour former ceux là qui allaient assurer la relève au Cameroun.

⁵³ Archives du lycée d'*Esse*.

II – PRESENTATION DU C.E.S ET SON ORGANISATION INTERNE.

Le C.E.S d'*Esse* tire ses origines de ses Élités. En effet, après avoir observé que les certifiés de toute la localité *Mvele* éprouvaient d'énormes difficultés à continuer leurs études au secondaire, Mbiam Owoundi, en accord avec les autochtones avait construit un bloc administratif des et salles de classes. C'est ainsi que le C.E.S d'*Esse* vit le jour en septembre 1972.

A - Description du C.E.S et les modalités d'admission.

Décrire le C.E.S d'*Esse* ainsi que les modalités d'admission dans cet établissement, revient à présenter d'une part les différentes infrastructures que l'on retrouve dans ce collège et d'autre part les conditions à remplir pour y accéder.

1-Description et évolution de l'établissement.

Le Collège d'Enseignement secondaire général (aujourd'hui Lycée bilingue) est situé au centre-ville d'*Esse*. Cet établissement selon notre informateur Kinda Félix Marie Ferdinand⁵⁴ ouvre ses portes en septembre 1972⁵⁵ grâce à l'apport de ses élites c'est un établissement public laïc d'enseignement général à régime d'externat. En effet monsieur Mbiam Owoundi⁵⁶, Maire de la commune d'*Esse*, avait constaté que les certifiés de la région éprouvaient d'énormes difficultés à continuer leurs études au secondaire. Il fit construire un bloc administratif aujourd'hui appelé « bloc administratif No B », une bibliothèque, deux sanitaires, une salle de professeur et un bâtiment comportant trois salles de classe pleines de tables bancs. Comme l'illustre la photographie no 1 :

⁵⁴ Entretien avec F.M.F, Kinda, ancien élève du C.E.S d'*Esse*, aujourd'hui proviseur du lycée bilingue d'*Esse*, *Esse*, 15 janvier 2015.

⁵⁵Entretien avec S. Nkoulou, 70 ans, ancien professeur de catéchèse retraité, *Esse*14 avril 2016.

⁵⁶ Mbiam Owoundi Deuxième maire de la commune d'*Esse* de (1971-1992), après Abanda Metogo Valer.

Photo n° 1: Bloc administrative B



Source: cliché Nkou Belinga, *Esse*, le 19 décembre 2015

Au fur et à mesure que les effectifs augmentaient, le nombre de salles de classe suivait non plus par l'action du Maire mais plutôt par l'apport de l'Association des Parents d'Élèves (A.P.E). Les premiers parents à diriger cette association, étaient Otton Jules qui passa quatre ans à la tête de cette corporation notamment de 1972 à 1975 puis Obam Eya de 1976 à 1978 .Il ont construit, chacun un bâtiment de trois salles de classe soit un total de six salles de classe.

Ainsi de 1972 à 1978, seul l'arrondissement d'*Esse* était doté d'un établissement public dans toute la région *Mvele* (*Awae* et *Esse*). En 1980, le gouvernement emboite le pas à l'action des élites en construisant un autre bloc administratif aujourd'hui connu sous le nom de « bloc administratif n° A », deux sanitaires et deux bâtiments de trois salles de classe l'ensemble inaugurées par le Directeur Nendou Jean le 15 janvier 1980⁵⁷ comme en témoigne les illustrations de la photographie no2 :

⁵⁷ J. Nendou 4^{eme} Directeur du C.E.S d'*Esse* (1979-1980)

Photo n° 2: Bloc administratif n° A (au centre) ; les deux sanitaires(en dessous et à gauche) et le nouveau bâtiment construit par l'État en 1980 (en dessous et à droite)



Source : cliché Nkou Belinga, *Esse*, 19 décembre 2015.

La même année, donc en 1980 les élèves de cet établissement avaient présenté le Brevet d'Étude du Premier Cycle (B.E.P.C) pour la première fois. Mais le C.E.S d'*Esse* n'étant pas encore déclaré centre d'examen, ses élèves allaient composer soit dans le chef lieu du département notamment à Mfou, soit à Akonolinga. Et pour palier au problème de sureffectif du C.E.S d'*Esse* décrié par les populations de la localité, le gouvernement répond en créant une S.A.R/S.M (Section Artisanale Rurale/ Section Ménagère) d'*Awae* en 1975.

2 – Les Conditions d’admission au C.E.S d’Esse.

Les élèves qu’on retrouve au C.E.S d’*Esse* viennent de divers horizons : Ce sont les autochtones et les allogènes. La mixité est l’une des caractéristiques des établissements publics au Cameroun .L’admission au collège, ce fait par un concours d’entrée en sixième organisé par le Ministère de l’éducation nationale. Il se déroule généralement au mois de mai. En ce qui concerne les classes intermédiaires⁵⁸, un certain nombre de conditions doivent être réunies pour y accéder. S’il s’agit d’un transfert, le Directeur doit d’abord se rassurer que l’élève a bel et bien été transféré par un autre chef d’établissement scolaire, mais aussi que les bulletins ne sont pas falsifiés pour éviter de recruter les élèves faussaires dans l’établissement. Lorsqu’il s’agit du recrutement, un certain nombre de critères doivent être remplis comme l’atteste Biloa Edene Jean⁵⁹ ; le premier critère est celui du travail scolaire. En effet, un regard particulier est jeté ici sur le niveau de base de l’élève car ce dernier doit être acceptable et non médiocre. Ainsi cet élève qui veut entrer au C.E.S d’*Esse* doit avoir un dossier sans antécédents.

Le deuxième critère repose sur la discipline. Dans la mesure où le Lycée ne recrute pas les délinquants rejetés par les autres établissements scolaires. De ce fait, le dossier disciplinaire de la recrue doit être exempt de trop d’heures d’absence encore moins de remarques désobligeantes sur la conduite ,car le collège doit former de futurs cadres responsables, des élites pour le Cameroun de demain par conséquent le respect de la discipline est d’une importance capitale.

B- Organisation interne du C.E.S d’Esse.

Au cours de la période qui va de l’indépendance jusqu’à l’avènement de la démocratie en 1990, la majeure partie des établissements au Cameroun

⁵⁸ Entretien avec Manga Mbe ,63 ans ancien proviseur au lycée d’*Esse*, en retraite, Bikoué, 13 Aout 2015.

⁵⁹ Entretien avec J. Biloa Edene, 65 ans, professeur de géographie retraite, ancien surveillant au C.E.S d’*Esse*, retraité, Obala, 23 janvier 2016.

notamment ceux de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire sont placés sous l'autorité du Ministère de l'éducation nationale et comprennent :

Son personnel ainsi que l'ensemble des personnes physiques et morales de la communauté éducative au sein de laquelle il est créé, il s'agit ainsi des dirigeants dudit établissement, du personnel administratif et d'appui, des anciens élèves, des O.N.G opérant dans le milieu éducatif⁶⁰.

Ainsi sur le plan organisationnel, le C.E.S dispose d'une structure pyramidale. Au sommet de cette chaîne on retrouve le personnel administratif puis vient le personnel enseignant et enfin le personnel d'appui.

1- Le personnel administratif et enseignant.

La direction d'un établissement d'enseignement secondaire ou post primaire, est placée sous l'autorité d'un chef d'établissement. Notamment du directeur du collège qui assure les responsabilités administrative, pédagogique éducative et financière du .C.E.S. Pour cela comme le souligne l'article 34⁶¹ : il préside tous les conseils à l'exception du conseil d'établissement, présente au conseil d'établissement le compte administratif, présente le projet de budget, négocie tout contrat ou convention au nom de l'établissement et signe après avis conforme du conseil d'établissement, gère les crédits alloués au Lycée, ordonne les dépenses, organise les vacances décidées par le conseil d'établissement, procède aux opérations de recrutement des d'élèves, de celui du personnel vacataire et d'appui, après avis conforme de la commission permanente constituée au sein du conseil d'établissement, veille au respect des horaires et programmes, veille au bon déroulement des enseignements, au contrôle des connaissances des élèves, à l'information et l'orientation scolaire des élèves. Y assure l'application du règlement intérieur, veille à la diffusion de la législation et de la réglementation scolaire, assure la qualité de la restauration

⁶⁰ Article 5 de la loi no 98/004 du 14 avril 1988 d'orientation de l'éducation au Cameroun.

⁶¹Décret no 2001/041 portant organisation des établissements secondaires publics et attributions des responsables de l'administration scolaire.

dans l'établissement, souscrit les assurances scolaires pour ses élèves. Il est secondé dans sa tâche par le surveillant général.

Le Surveillant général dans un C.E.S, est spécialement responsable du maintien de l'ordre et de la discipline, il est aussi assisté d'un ou de plusieurs surveillants de secteurs. De ce fait, il assure le respect du règlement intérieur, déploie des mesures pour veiller à son application avec les chefs de classe. Il filtre les entrées et les sorties des élèves à l'établissement, il contrôle l'apparence physique de chaque élève en l'occurrence la tenue vestimentaire, la coiffure, et bien d'autres aspects tels que la propreté, l'assiduité et surtout la ponctualité. Le C.E.S d'*Esse* a connu plusieurs Surveillants généraux comme nous pouvons l'observer dans ce tableau :

Tableau n° 5 : Les surveillants généraux du C.E.S d'*Esse*

Nom et Prénom	Année de passage
Belinga Adrien	1972-1973
Ngon Mbede Jules	1973-1975
Kaptsieu Paul	1975-1979
Biloua Edene Jean	1980-1992

Source : Archives du Lycée bilingue d'*Esse*.

L'observation de ce tableau nous révèle que, le C.E.S d'*Esse* a connu quatre surveillants généraux, de 1972 à 1992. Mais celui qui a plus marqué cette période est le surveillant général Biloua Edene Jean car il est arrivé à *Esse* en 1980 et a été témoin du passage du C.E.S en lycée en 1992⁶². Arrivé à *Esse* en 1980 chef scout⁶³, et s'est particulièrement distingué par sa rigueur en matière de discipline. En effet, ayant constaté que la distance constituait un frein à la ponctualité des élèves, d'un commun accord avec le proviseur, Ondoua Fimba,

⁶²Entretien avec F. M. Belinga ,42 ans, ancien élève du lycée d'*Esse*, surveillant général au lycée d'*Essingili* à Ebolawa, 1 avril 2016.

⁶³Le Scoutisme est un mouvement de jeunesse créé au début du XX siècle par Lord Robert basé sur quelque principes dont la loi scout, la promesse, et l'uniforme.

son censeur Essouma Ndi Daniel, il institua une nouvelle planification horaire où les cours débutaient à 8h. Ainsi tous les retardataires étaient tout simplement punis et devaient travailler, samedi pendant les heures de cours, dans le jardin scolaire. Surnommé « isthme » au collège parce que professeur de géographie, il faisait régner une discipline absolue. Manga Menyomo Gérard pense que Biloa Edene Jean avait construit une « clôture » virtuelle ce qui évitait toute flânerie d'élèves⁶⁴. Ceci a eu pour conséquence un sursaut général en termes de résultats comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Tableau n° 6 : Résultats des examens officiels du Lycée d'Esse de 1992-1995.

BEPC	EFFECTIFS PRESENTES	ADMIS	POURCENTAGES
1992-1993	187	90	48,12%
1993-1994	165	58	35,15%
1994-1995	173	63	36,42%

Probatoire	Série	Effectifs présentés	Admis	Pourcentages
1992-1993	A4	113	52	46,2%
	C	14	05	35,72%
	D	43	20	46,51%
1993-1994	A4	121	66	54,54%
	C/D	54	22	40,74%
1994-1995	A4	20	09	45%
	C/D	10	07	70%

Baccalauréat	Série	Présentés	Admis	pourcentages
1993-1994	A4	36	17	47,22%
	D	21	12	57,14%
1994-1995	A4	20	09	45%
	D	10	04	40%

Source : Archives du lycée d'ESSE.

⁶⁴ Entretien avec G. Manga Menyomo, 84 ans, ancien veilleur de nuit du C.E.S d'Esse, Esse, 13 février 2016.

Au regard de ces résultats, il apparaît que de 1992 à 1995, le lycée d'*Esse* à enregistré des résultats acceptables aux examens. A cause de la discipline et de rigueur, le lycée avait assez d'effectif. C'est ce qui a d'ailleurs poussé certains observateurs à parler de cette période comme étant celle de l'âge d'or de cet établissement. Le lycée dispose également d'un économat.

De 1972 date de création du C.E.S jusqu'en 1992, le collège a connu trois économes à savoir : Mrs Onana Ogada Eloundou, Mbomo Nzedé, Angoni Ebode. Ils ont pour missions : De procéder à l'ouverture des comptes au nom de l'établissement scolaire auprès des institutions bancaire et/ou postales, exécuter les dépenses, s'assurer de la disponibilité des crédits et de la régularité de la dépense ordonnée, préparent les avant-projets du budget et les dossiers techniques des marchés, présenter les comptes de gestion au conseil d'établissement, procèdent à la collecte des fonds ; ce sont eux les régisseurs des recettes. Ils assurent la restauration des élèves en collaboration avec le service de santé dans les établissements disposant d'une cantine⁶⁵. A coté du personnel administratif se trouve le personnel enseignant.

C'est l'ensemble des enseignants qui officient dans l'établissement. Il est constitué des enseignants ayant suivi une formation dans les écoles de formation telles que les (École Normale Supérieure) E.N.S de Yaoundé, de Maroua et de Bambili. Ce sont ceux-là qui sont affectés dans les lycées et collèges.

Ils ont obligation de remplir une fiche annuelle de renseignement qui permet de les classer par catégorie, de les identifier au sujet de leur cursus scolaire, et leur parcours dans l'administration. Parmi eux nous avons :

- Les professeurs des lycées d'enseignement général (PLEG)
- Les professeurs des lycées d'enseignement technique (PLET)
- Les professeurs des collèges d'enseignement général (PEG)
- Les professeurs des collèges d'enseignement technique (PCET)
- Les professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS)

⁶⁵Archives du lycée mixte d'*Esse*.

Tous sont rémunérés par l'État Camerounais et selon leur catégorie⁶⁶.

2- Les vacataires et le personnel d'appui.

Nous distinguons deux types de vacataires à savoir : selon Thomas Ngaba Nogo, au lycée mixte d'*Esse* les vacataires fonctionnaires et les vacataires simples⁶⁷.

. Les vacataires fonctionnaires.

Ce sont des enseignants issus des autres établissements d'enseignement secondaire de la localité d'*Esse* et qui offrent leurs services au Lycée, c'est le cas du Professeur d'anglais Mfolla et monsieur Tamba. A eux se greffent les vacataires simples.

. Les vacataires simples.

Dans ce groupe nous retrouvons Ngono Pauline⁶⁸ Moline et Mve Akono en espagnol et de Toulou Bidima en français. Compte tenu de l'évolution de ce collège et de ses problèmes de personnel insuffisante, les dirigeants sont appelés à se tourner vers cette catégorie, ils sont constitués de jeunes diplômés issus des universités ; généralement déçus de leurs multiples échecs aux concours officiels. Ainsi, sans autre prédisposition au préalable, ces jeunes se lancent dans le métier d'enseignant. Ils sont payés en fonction de l'heure de travail et sont libres dès que survient la fin d'année scolaire.

Les vacataires représentent donc une manne pour résoudre le problème de déficit d'enseignants. Le recrutement de ces derniers est essentiellement sélectif comme l'affirme l'ancien Proviseur Manga Mbe

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée au Proviseur du Lycée
- Un curriculum vitae

⁶⁶ Décret no 2000/359 du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale.

⁶⁷ Entretien avec T.Ngaba Nogo ,48 ans intendant au lycée Bilingue d'*Esse*, *Esse*, 15 Avril 2016.

⁶⁸Mfolla et Tamba sont tous deux professeurs d'Anglais au lycée technique d'*Esse*, 15 Avril 2016.

- Une photocopie certifiée conforme du diplôme académique ou professionnel le plus élevé.

Au regard de ces conditions, il apparaît que, les critères de sélection sont rudes. Car les privilégiés sont ceux- la qui ont reçu une initiation à la pédagogie dans une école de formation agréée. Les titulaires du Baccalauréat doivent avoir au moins une expérience de deux 02 ans minimum dans une Université. C'est donc dire que les enseignants doivent être des hommes accomplis à travers leur bagage intellectuel.

En dehors du personnel administratif et enseignant, le C.E.S fonctionne aussi grâce à un personnel d'appui. qui joue un rôle déterminant dans la vie active de l'établissement. Il est composé d'un gardien de nuit de la secrétaire du proviseur et des dames de la cantine scolaire.

Pour occuper ces différents postes, il faut :

- jouir d'une bonne moralité,
- avoir un bulletin de santé attestant que l'individu est apte physiquement et qu'il ne porte aucune maladie,
- être constamment disponible et présenter deux photos 4x4,
- une photocopie de la carte nationale d'identité,
- un certificat médical.

III- LA MUTATION DU C.E.S EN LYCÉE.

C'est l'arrêté No95842 du 25 juillet 1972 du ministre de l'éducation national portant création des établissements de l'enseignement secondaire au Cameroun qui fut à l'origine de la création du C.E.S d'Esse.

A- Les mobiles de l'érection du C.E.S en lycée en septembre 1992.

Plusieurs raisons sont à l'origine de l'érection du C.E.S d'Esse en lycée d'enseignement secondaire général selon notre informateur Onguene Jean

Jacques. Notamment les problèmes de distance et celui de l'absence d'un second cycle dans les établissements de la localité⁶⁹.

1- Le problème de distance.

De 1972 à 1978, seul le C.E.S d'*Esse* existait comme établissement scolaire public dans toute la région *Mvele* (*Awae* et *Esse*). De même les distances qui séparent les deux villes (*Esse* et *Awae*) sont estimées à environ 30km. De même les distances séparant les villages de ses villes s'étendent parfois jusqu'à 50km. C'est le cas par exemple de la distance entre *Esse* et du village *Nkoa -ayos* au Nord ; d'*Awae* et de *Nkolessong* à l'Est. Face à la difficulté pour les élèves de rallier les établissements, certains parents sont obligés non seulement de supporter les frais de scolarité et ceux des fournitures scolaire, mais aussi de s'occuper de leur hébergement à *Esse*. Les élèves ne pouvaient se ravitailler que le weekend dans leurs villages respectifs. Pour ce faire, ils étaient obligés de parcourir de longues distances à pieds pour assurer leur ravitaillement en vivres. Les routes n'étant pas praticables dans la localité. Face à cette situation, le gouvernement répondit favorablement en créant en 1978 un autre C.E.S mais cette fois-ci à *Awae*. La création d'un nouveau C.E.S dans la région ne résoudra pas tous les problèmes car se pose désormais celui de la poursuite des études au second cycle.

2- La nécessité de création d'un second cycle.

La création du C.E.S d'*Esse*, celui d'*Awaé* et le Collège Saint Joseph dans la région, entraine inéluctablement le besoin pour les apprenants en fin de premier cycle de poursuivre leurs études au second cycle.

En effet, la région *Mvele*, avec ses deux C.E.S n'avait comme exutoire pour ses Brevetés que le Collège Saint Joseph d'*Awae*. Certains jeunes diplômés étaient donc contraints d'abandonner les études. Car les établissements dotés

⁶⁹ Entretien avec J.J. Onguene, chef du groupement Yetoulou de la chefferie traditionnelle de 3 degré, Nkol - Oboutou ,09 Février 2016.

d'un second cycle étaient rares et de ce fait, les seuls établissements autorisés à recruter les élèves issue du C.E.S d'*Esse* et d'*Awaé* étaient : le Lycée bilingue de Yaoundé au quartier *Essos*. Et plus tard le Lycée de *Mfou*. La demande étant très forte, ces établissements ne pouvaient accueillir tous les nouveaux élèves désirant continuer au second cycle ; c'est pourquoi les conditions de recrutement étaient très rigides. On peut le lire dans cette correspondance du Proviseur du Lycée bilingue adressée à ses collègues des C.E.S d'*Esse*, d'*Awaé*, de *Soa*, de *Mbankomo*, de *Ngoumou* de *Ngoa-Ekelle* et de *Bikok* :

Chers collègues, le Lycée bilingue a toujours reçu à la fin de chaque année scolaire la liste des meilleurs élèves ayant sollicité le transfert en classe de seconde. Ces listes comportent le plus souvent juste les noms et les moyennes des élèves. Dorénavant, j'ai l'honneur de vous informer de bien vouloir accompagner les listes des élèves sollicitant un transfert au Lycée bilingue, de leurs dossiers et livrets scolaires⁷⁰

Six ans après la création du C.E.S d'*Awaé* en 1978, toute la région va attendre vingt 20 longues années pour voir leur C.E.S ériger en Lycée.

B- L'avènement du second cycle et les nouvelles échéances.

Le lycée mixte d'*Esse* survient après une vingtaine d'années d'attente. En effet, le 19 septembre 1989, le Ministre de l'éducation nationale effectue une visite à *Esse*. Les populations émirent à cette occasion le souhait de voir cet établissement transformé en Lycée. Après trois années d'attente, le C.E.S d'*Esse* devient Lycée mixte par le décret du Premier Ministre. L'information rendue publique par voie de presse est relayée par les médias à l'exemple de "*Cameroun Tribune*"⁷¹. Ce qui produit une effusion de joie au sein de la communauté éducative de l'ancien C.E.S d'*Esse* ainsi que parmi les populations de la région *Mvele*.

⁷⁰ Archives du Lycée d'*Esse*, correspondance du proviseur du lycée bilingue d'*Essos* à ses collègues d'*Esse*, *Awaé*, *Mbakomo*, *Ngoumou*, *Ngoa-Ekelé* et de *Bikok* en 1984.

⁷¹ *Cameroun Tribune*, no 4871, du dimanche 21 et lundi 22 avril 1992, P.15

1- La construction des nouveaux bâtiments.

Le second cycle a été une source de joie pour toute la population dans la mesure où, d'une part les brevetés issus du C.E.S d'*Esse* et de celui d'*Awae* vont continuer désormais leur second cycle dans la région. Ainsi le problème de recrutement de ces élèves dans les zones urbaines de même que les effectifs pléthoriques constaté au lycée de *Mfou* et au lycée bilingue sont résolus. Cependant, les populations locales bien que contentes sont conscientes du défi à relever. Elles doivent doter l'établissement de nouvelles salles de classes. De ce fait, comme l'affirme Amougou Effa le staff administratif du lycée, de commun accord avec l'association des parents d'élèves dirigés par Mr Otton Jules décide d'augmenter les frais de l'A.P.E à 10.000F pour permettre la construction de nouveaux bâtiments qui abriteront les classes de 2nde ainsi que la salle des professeurs du lycée⁷². Par la suite, des correspondances sont envoyées au délégué départemental de l'éducation nationale du centre pour les sensibiliser et obtenir d'eux une aide. Les salles de classe sont construites en matériaux provisoires et les travaux sont réalisés par des charpentiers et des menuisiers locaux au nombre desquels Nkoulou Siméon⁷³. Ainsi d'année en année des bâtiments nouveaux sont construits agrandissant ainsi l'enceinte de l'établissement. Cette nouvelle donne au lycée une nouvelle physionomie tant en ce qui concerne le personnel administratif, enseignant que sur le nombre de salles où désormais les effectifs sont considérables comme présente le tableau no7

⁷² Entretien avec M. Mekongo, épouse de Amougou Effa, 75 ans, professeur de français retraité, Mbalmayo, 18 décembre 2015.

⁷³ Entretien avec S. Nkoulou, 74 ans, professeur de catéchèse au Lycée d'Esse retraité à Esse, 12 avril 2016.

Tableau n° 7 : Effectifs du lycée d'Esse de 1992 à 2012.

Années	Classes	Effectif
1992-1993	6 ^{ème} en 1 ^{ère}	976
1993-1994	6 ^{ème} en Tle	923
1994-1995	6 ^{ème} en Tle	775
1996-1997	6 ^{ème} en Tle	789
1998-1999	6 ^{ème} en Tle	770
2000-2001	6 ^{ème} en Tle	700
2002-2003	6 ^{ème} en Tle	687
2004-2005	6 ^{ème} en Tle	625
2006-2007	6 ^{ème} en Tle	639
2008-2009	6 ^{ème} en Tle	678
2010-2011	6 ^{ème} en Tle	652
2011-2012	6 ^{ème} en Tle	698

Source : archives du Lycée d'Esse.

Au regard de ce tableau nous constatons que les effectifs du lycée mixte d'Esse régressent d'année en année à cause d'une part de la création de nouveaux établissements d'enseignement général et technique dans l'arrondissement mais aussi par le fait que cet établissement manque d'enseignants.

2 - Le Lycée : une nouvelle organisation.

Contrairement au C.E.S où le personnel administratif était formé du directeur, du Surveillant général et de l'économe, un nouvel organigramme est appliqué dans l'établissement. On ne parle plus de directeur mais de proviseur, il en est de même de l'économe qui devient Intendant, mais ces responsables conservent néanmoins les mêmes prérogatives. Seul le poste de censeur est créé : c'est la deuxième personnalité d'un lycée. Selon l'article 35 du texte de loi

organisant les établissements le censeur est l'adjoint du Proviseur dans un Lycée. A ce titre, il remplace le Proviseur en cas d'absence ou d'empêchement. De ce fait, il est sous l'autorité du Proviseur et est chargé de l'application des règles pédagogiques et de la discipline⁷⁴. Ainsi il élabore les emplois de temps et les calendriers d'occupation des locaux et de diverses installations à l'usage des élèves. Depuis sa création, le Lycée d'*Esse* a déjà connu sept censeurs comme indiqué dans le tableau ci après :

Tableau n° 8 : Les censeurs ayant exercé au lycée mixte d'*Esse* de 1992 à 2012.

numéros	Noms et prénoms	Année d'exercice
01	Essouma Ndi Daniel	1992-1995
02	Mvogo Mbarga	1995-1997
03	Awouma	1997-2001
04	Ekani Ndzomo Jean Pie	2001-2006
05	Avini Amvela Eric	2006-2008
06	Koungou Nkoulou Albert	2008-2010
07	Ngah Louise Marie	2010-2012

Source : Archive du lycée bilingue d'*Esse*.

Ce tableau nous révèle que, de 1992 à 2012, le lycée mixte d'*Esse* a connu sept censeurs. Mais celui qui a passé assez de temps dans cet établissement est monsieur Ekani Ndzomo Jean Pie car il a travaillé au l'lycée pendant cinq ans ; suivi du censeur Awouma. Les autres n'excédaient pas trois années.

Après les censeurs viennent les Surveillants généraux, qui occupent les mêmes fonctions que celles signalées plus haut, à quelques exceptions près ; Car dans les lycées ils sont spécialement responsables du maintient de l'ordre et de la discipline.

⁷⁴Décret n°2001/041 DU 19 Février 2001 portant organisation des établissements publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire.

Ce chapitre qui arrive à son terme avait pour but de présenter l'origine de la création du C.E.S d'*Esse*, son organisation et les facteurs qui ont milité en faveur de son érection en Lycée. Au regard de ce qui précède, il apparaît clairement que plusieurs mobiles tant internes que externes à la localité ont fortement contribué à la création du C.E.S d'*Esse* ; avec pour finalité de rapprocher les écoles des apprenants et de faciliter l'accès d'un grand nombre de jeunes à l'éducation. Plus tard et toujours dans la même optique, les autorités décident d'ériger cet établissement en Lycée. Comment fonctionne aujourd'hui le Lycée mixte d'*Esse*? Quel bilan peut-on faire en ce qui concerne son rôle dans la formation de l'Elite intellectuelle camerounaise ? Telles sont les interrogations auxquelles nous allons répondre dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III :

LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'ESSE ET SA CONTRIBUTION À LA FORMATION DE L'ELITE CAMEROUNAISE

Le Lycée mixte d'*Esse*, créé en 1972 est un établissement de renommée du département de la *Mefou* et *Afamba*, ce dernier contribue à la formation des camerounais. Parmi eux, nous avons, aujourd'hui, ceux qui occupent des fonctions valorisantes dans les hautes sphères de l'État du Cameroun et des institutions internationales. En quarante ans d'existence, le bilan est on ne peut plus satisfaisant. Quelle est sa contribution à l'émergence de l'élite intellectuelle au Cameroun en général et dans la région du Centre en particulier ? Avant d'aborder cet aspect de notre sujet, il est judicieux pour nous de montrer son mode de fonctionnement, présenter les enseignements dispensés dans cette institution scolaire, faire l'historique des anciens élèves de cet établissement qui occupent des postes de responsabilité actuellement au Cameroun et enfin faire une étude de cas présentant certains anciens de cet établissement.

I - LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE MIXTE D'ESSE

Le Lycée mixte d'*Esse* est un établissement d'enseignement secondaire général, composé d'un premier et d'un second cycle ; il est à régime d'externat. De 1972 à 1990, les élèves disposent d'un uniforme de couleur kaki, les filles portent une robe ample avec une ceinture autour de la taille ; les garçons quant à eux arborent un pantalon et une chemisette kaki.⁷⁵ Depuis 1990, cet uniforme a changé car de nos jours, les garçons portent un pantalon et une chemisette grise tandis que les filles portent une robe bleue ciel comme l'illustre la photo 3.

⁷⁵ Entretien avec H. Tsala ,49 ans, proviseur au lycée d'Assandick, Yaoundé, 3 janvier 2016.

Photo n° 3: Uniforme des élèves du lycée mixte d'Esse



Cliché : Nkou Belinga, *Esse*, 03 mars 2016

A- Les exigences du règlement intérieur : le comportement général des élèves.

Ces exigences portent d'une part sur les rapports entre les élèves et les enseignants, et d'autre part sur la discipline à l'établissement en passant par la gestion des finances et des activités péri scolaires.

1- Les rapports entre élèves et enseignants.

Ces rapports sont perceptibles tant entre élèves que entre élèves et professeurs. En ce qui concerne les rapports entre élèves, ces derniers sont tenus de bien se comporter vis-à-vis de leurs camarades, même hors de l'établissement. Sont proscrits : injures, calomnies, brimades, sobriquets, vol, escroquerie, rapports homosexuels et hétérosexuels entre élèves ou entre personnel et élèves. Ainsi en cas d'infraction, l'élève est traduit au conseil de discipline et reçoit une exclusion temporaire selon la gravité de la faute⁷⁶.

En cas de vol, l'élève est tenu de rembourser les effets dérobés et passe devant le conseil de discipline qui peut prononcer son exclusion définitive. Le lycée étant une institution mixte où garçons et filles se côtoient, une grande attention est portée sur la nature de leurs relations qui se doivent d'être saines et

⁷⁶ Entretien avec Ndjo A. Yakan, 43 ans, Surveillant général n°1 du Lycée bilingue d'Esse, *Esse* 09 février 2016.

amicales. Toute situation équivoque sera appréciée et sanctionnée par le conseil de discipline.

Il est strictement interdit à tout élève, de disposer ou d'être l'auteur des documents immoraux ou d'en faire circuler au Lycée. Il s'expose à une exclusion de cinq jours avec convocation des parents. En cas de récidive, la sanction passe de huit jours d'exclusion à l'exclusion définitive. L'utilisation des téléphones portables, des baladeurs ou d'autres moyens de communication est formellement interdite dans l'enceinte du Lycée. A cet effet, des fouilles inopinées sont organisées dans les salles de classe par les surveillants généraux. Tout contrevenant se voit puni et confisquer son téléphone⁷⁷.

Seul le chef de classe et son adjoint sont chargés de la tenue des documents officiels (cahiers de texte, registre d'appel). Toute destruction, disparition, fabrication ou détention non autorisée de l'un des documents expose les contrevenants et leurs complices à une traduction au conseil de discipline⁷⁸; en fonction du degré de gravité de la faute, ils reçoivent une exclusion temporaire ou définitive. Par ailleurs la cigarette, la drogue, les boissons alcoolisées sont formellement interdits au sein de l'établissement et aux alentours. Tout contrevenant est exclu après traduction au conseil de discipline.

Quant aux rapports avec le corps enseignant, une grande importance est accordée à la politesse, à l'éthique et à la correction des relations entre le personnel administratif et les élèves aussi bien dans l'enceinte du Lycée qu'en dehors car, les élèves et les enseignants travaillent dans un esprit d'équipe et de respect mutuel⁷⁹.

2- La discipline à l'établissement.

Le sérieux d'un établissement en termes de discipline commence par le respect et la vulgarisation de cette discipline. A cet effet, le Lycée bénéficie d'un

⁷⁷ Entretien avec J. Effa Ombga, 48 ans, surveillant générale n°2 au lycée bilingue d'Esse, 09 février 2016.

⁷⁸ Article V du règlement intérieur du lycée bilingue d'Esse, 2008-2012.

⁷⁹ Entretien avec Owona Zambo, 36 ans, professeur d'histoire-géographie au Lycée bilingue d'Esse, Esse 09 février 2016.

règlement intérieur affiché ostensiblement dans chaque salle de classe. Il en appelle à la conscience de toute la communauté éducative pour son application sous la direction du Surveillant général. Un exemplaire est alors remis à chaque élève avec le carnet d'hôpital dès que ses parents se sont acquittés des frais de scolarité.

Au Lycée nul n'est alors censé ignorer les principes disciplinaires et par conséquent, nul ne saurait se prévaloir de l'argument d'ignorance pour justifier des cas d'indiscipline. C'est dans ce sens que tout est mis en œuvre pour réprimander des attitudes rétrogrades susceptibles de ternir la réputation de l'institution et de conduire à des contre finalités.

Ainsi le préambule du règlement intérieur de cet établissement précise le type d'homme à former ; dans cet établissement, à travers les enseignements indiqués par les programmes officiels, le Lycée mixte d'*Esse* prépare les élèves à la vie en société où ces derniers seront responsables, ils devraient ainsi s'auto-discipliner. Par ailleurs cette institution développe chez les élèves le sens de la ponctualité, de l'assiduité au travail, de l'amour du travail bien fait. Et permet à l'apprenant d'acquérir les règles d'hygiène et de bienséance⁸⁰.

3 - La gestion des finances du collège de 1972 à 2013.

Gérer c'est administrer des intérêts pour son propre compte ou pour le compte de tous. C'est aussi assurer l'organisation, le traitement de fonds, de matériels, et de données. Selon l'intendant Ngaba Joseph pour la gestion des finances, tout le staff administratif du collège s'organise de telle sorte que, les recettes et les dépenses du collège soient justifiées et servent au développement de l'établissement⁸¹. De ce fait, le conseil d'établissement s'est toujours attelé, malgré quelques erreurs de gestion à bien diriger et orienter ces fonds pour des réalisations utiles à l'établissement. Ces fonds sont utilisés pour :

- La construction de nouvelles salles de classe,

⁸⁰ Entretien avec Manga Mbe, 64 ans, ancien proviseur du Lycée mixte d'*Esse*, retraité, le 05 décembre 2015.

⁸¹ Entretien avec J.Ngaba, intendant au lycée bilingue d'*Esse*, *Esse*, 1^{er} Mai 2016.

- L'amélioration des anciennes structures,
- La réfection des toilettes
- L'achat du matériel scolaire (le paquet minimum),
- L'équipement des laboratoires et des ateliers,
- La fourniture des livres à la bibliothèque,
- L'achat des médicaments pour l'infirmerie,
- L'entretien et la propreté de l'établissement (balais, serpillères, raclettes, machettes, poubelles et bien d'autre,
- L'approvisionnement des points d'eau,
- La réfection des tableaux noirs qui sont abimés,
- La réfection de certaines toitures,
- L'amélioration des conditions de vie des membres de l'administration du collège (ventilateur, tables et chaises confortables, bureau...)

Les finances de l'école peuvent aussi être utilisées pour la coopérative ou une fête officielle comme celle de la jeunesse.

B - Les activités post et péri scolaires au lycée mixte d'Esse.

On entend par activités post et péri scolaire toutes les activités qui n'ont rien à voir avec la formation classique dispensée par l'école mais qui permettent néanmoins la bonne ambiance et le bon équilibre physique et moral des jeunes. Elles sont de divers ordres notamment les épreuves de sports, les loisirs et les excursions et randonnées⁸².

1 - Le sport.

Le sport est l'ensemble des exercices physiques qui se pratiquent sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à compétition et pratiqués en observant certaines règles. Le sport permet aux personnes et en particulier aux élèves de :

⁸² Entretien avec F. Ayagnye, 35 ans professeur Education Physique et Sportive au lycée Bilingue d'Esse, Esse 12 avril 2016.

- S'épanouir, d'être en bonne santé avec une bonne circulation sanguine et un cœur en bon état,
- Se défouler, de mieux se connaître, de partager des moments de détente,
- Se distraire, s'évader et être moins stressé,
- Quand les équipes sont bien entraînées, le sport permet à l'établissement d'être représenté dans des grandes compétitions ou les grands tournois.

En ce qui concerne les épreuves physiques et sportives au Lycée, elles se répartissent en deux groupes : Les sports individuels et ceux en équipe d'après notre informateur⁸³.

2- Les loisirs.

On entend par loisirs l'ensemble des activités permettant de se distraire en apportant plaisir et satisfaction aux lycéens. Ils ne se font pas chaque jour, mais lors des journées spéciales telles que :

- Les journées portes ouvertes
- Les journées d'orientation
- La semaine de la fête de la jeunesse
- La semaine de la fête du travail
- La journée internationale de la fête des enseignants.

Durant ces journées, les élèves sont libres d'organiser des spectacles, des kermesses, des jeux, des danses, des soirées culturelles. Comme loisir, nous avons des interprétations, des ballets, des sketches, des jeux, des épreuves.

II- LA CONTRIBUTION DU LYCEE MIXTE D'ESSE A LA FORMATION DE L'ELITE INTELLECTUELLE CAMEROUNAISE.

En sa qualité de première structure d'enseignement secondaire public de l'arrondissement d'*Esse*, le Lycée a été pendant de nombreuses années la seule institution de formation des futurs cadres de la république. Cette partie se

⁸³Entretien avec F. Mada. Ayagnye ,38 ans, professeur de sport au lycée Bilingue d'*Esse*, 12 avril 2016.

focalise donc sur les objectifs que doit atteindre le Lycée d'*Esse* et aussi à ce que sont devenus ceux des anciens élèves du Lycée qui font aujourd'hui le bonheur et la fierté de l'administration camerounaise.

A- LES OBJECTIFS ASSIGNÉS A CETTE INSTITUTION.

Un objectif est un but à atteindre, une projection future. S'agissant des objectifs poursuivis par l'établissement, on peut dire qu'ils sont divers et variés.

1- Les programmes scolaires.

Le Lycée mixte d'*Esse* est à cycle complet c'est-à-dire qu'il commence en classe de sixième et s'arrête en terminale où les élèves terminent le premier cycle avec le diplôme de (Brevet d'Étude du Premier Cycle) B.E.P.C et le second cycle avec le probatoire et le baccalauréat ; et pour cela, ils reçoivent un enseignement strict et rigoureux et des matières variées comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau n° 9 : Les enseignements dispensés au Lycée mixte d'*Esse*.

Matière littéraires	Matières scientifiques
Rédaction (1 ^{er} cycle)	Mathématiques
Orthographe (1 ^{er} cycle)	S.V.T
Grammaire (1 ^{er} cycle)	P.C.T
Etude de texte (1 ^{er} cycle)	Informatique
Littérature (2 nd cycle)	
Langue française (2 nd cycle)	
Anglais (1 ^{er} et 2 nd cycle)	
Histoire (1 ^{er} et 2 nd cycle)	
Géographie (1 ^{er} et 2 nd cycle)	
ECM (1 ^{er} et 2 nd cycle)	
Espagnol/Allemand (1 ^{er} et 2 nd cycle)	
Philosophie (2 nd cycle)	

Source : programme officiel des enseignements secondaires au Cameroun.

Au regard de ce tableau, il apparaît que les élèves de cette institution reçoivent à la fois des enseignements relevant du domaine littéraire mais aussi du domaine scientifique. À côté de ces deux catégories, on retrouve l'enseignement ménager et l'éducation physique et sportive.

Par ailleurs, le collège dispose d'une bibliothèque fournie, véritable lieu de culture, où les élèves peuvent lire en toute sérénité. À côté de cela, nous notons aussi la présence d'un laboratoire, qui jadis était bien équipé, malheureusement, la mauvaise gestion du collège à certains moments de son histoire nous révèle aujourd'hui un laboratoire qui n'est que l'ombre de lui-même. Le monde désormais devenu un village planétaire où, l'ignorance de l'outil informatique s'apparente à l'analphabétisme intellectuel. Et l'informatique, devenue une matière obligatoire au Probatoire et au Baccalauréat, ainsi le lycée s'est doté d'une salle informatique de 15 ordinateurs. Malheureusement aux dernières nouvelles, c'est depuis le 08 Mars 2015 que ces machines ont fonctionnées date à laquelle est parti le courant dans l'arrondissement d'*Esse*.

Ainsi ces enseignements permettent aux apprenants du Lycée comme le souligne Mr Olanguena Godefroy Flavien : «d'acquérir les valeurs morales pour qu'ils deviennent des personnes de bonne moralité dans la société, avec pas seulement des têtes bien pleines mais aussi des têtes bien faites»⁸⁴. Aussi l'établissement doit favoriser une démarche systématique des finalités éducatives fondamentales que nous ne devrions jamais perdre de vue notamment :

- Former des esprits capables d'organiser leurs connaissances,
- Enseigner la condition et les valeurs humaines.

En d'autres termes, la mission principale du Lycée est non seulement d'avoir des personnes instruites, mais aussi des individus ayant une éthique irréprochable. Depuis sa création, cette école met l'accent sur la morale que sur l'enseignement intellectuel. Car dans une société où la morale est bafouée et

⁸⁴ Entretien avec G.F.Olanguene, 48 ans ancien élève du C.E.S d'Esse actuellement chargé d'études assistant n02 au MINESEC, Yaoundé, 3 mars 2016.

reléguée au second rang, on ne peut avoir aucun bon produit, sauf des corrompus, des voleurs, des dépravés, c'est donc pour ces raisons que l'établissement a mis un véritable accent sur ces deux points. Ceci avec l'appui et le soutien du Ministre des enseignements secondaires qui inscrit des cours d'éducation à la citoyenneté et à la morale.

Ainsi donc, au regard de ce qui précède, on peut dire que le Lycée depuis sa création a une éthique et une déontologie de rigueur qui permet de former de nombreux Camerounais et étrangers qui bâtissent et font évoluer le pays. Quelle est donc la philosophie de l'éducation de cet établissement ?

2- Une rigoureuse philosophie de l'éducation.

La philosophie du Lycée mixte d'*Esse* repose non seulement sur la formation intégrale de l'homme, mais aussi sur une formation intellectuelle.

La formation assurée au Lycée est humaine et intégrale car, elle englobe l'homme tout entier. Elle permet aux jeunes de développer leurs potentialités physiques, spirituelles et intellectuelles pour faire d'eux de futurs citoyens biens encrés dans la société. L'un des atouts majeurs de cet établissement, confirme Assogo Nana Jean est que : «depuis sa création jusqu'en 2012 le Lycée mixte d'*Esse* fonctionne avec une philosophie basée sur trois(03) facteurs qui sont : une discipline rigoureuse, un suivi régulier et la gestion saine de la direction »⁸⁵. Ce qui a pour impact direct une meilleure formation intellectuelle des apprenants au Lycée mixte d'*Esse*. L'aération des salles de classe et les effectifs raisonnables facilitent la situation enseignement-apprentissage comme l'illustre le tableau no5 des effectifs d'élèves de 1992 à 2012. En effet, le nombre d'élève par classe ne dépassent pas 50 car les effectifs du lycée diminuent d'années en années.

A travers cet esprit, les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être sont observés dans cette institution scolaire.

⁸⁵ Entretien avec J. Assogo Nana, 44 ans, actuel chef du service technique au MINATD, Yaoundé 21 février 2016.

B- Le lycée mixte d'Esse, berceau de la formation de l'élite intellectuelle.

Tous ces atouts, discipline, formation intégrale des élèves, motivation, conscience professionnelle et efficacité des enseignants, conduisent à des résultats honorables aux examens officiels. Mais on ne saurait seulement limiter les résultats d'un établissement à ceux des examens officiels. A ce sujet madame Ndamé Essoh pense que :

On peut apprécier les résultats d'un système éducatif de deux(02) façons : la première consiste à calculer les pourcentages d'admission aux examens de passage ou en fin de cycle ; la deuxième consiste à se demander dans quelle mesure les anciens élèves s'adaptent à la vie active⁸⁶

Il s'agit dans cette partie de recenser quelques anciens élèves de cette auguste institution qui sont devenus des responsables et des hauts cadres dans l'administration camerounaise. En quarante années d'existence, il serait prétentieux pour nous de vous assurer que nous ferons une liste exhaustive de toutes les promotions et élèves passés dans cette institution scolaire. Néanmoins, nous nous sommes proposé de vous faire un morceau choisi de cette crème élitiste jadis formée au Lycée d'Esse. L'histoire de cet établissement résumé en quarante années de vie, est caractérisée par de combat, de défi, de labeur, de doute, de peine et de succès. Mais au bout du chemin des milliers de Camerounais gagnent leur vie aujourd'hui grâce à cet établissement.

1- Les anciens de cet établissement.

En quarante années d'existence, le lycée a participé à la formation d'un grand nombre de Camerounais. Ainsi cette institution scolaire a vu défiler plusieurs responsables qui avaient à leur charge la lourde tâche d'instruire et d'éduquer la toute première élite au lendemain de l'indépendance du Cameroun c'est certainement ce qui a amené T. Levine à dire que :

⁸⁶Ndamé Essoh, *Les problèmes posés par le système*, p.114 cité par V. W. Bep Ngah Ondoua dans le mémoire de DIPES II intitulé : Contribution à l'Histoire de l'éducation au Cameroun, du C.E.S de Yaoundé au Lycée de Ngo - Ekelle 1971-2010, p.43

L'éducation occidentale a été immédiatement la plus révolutionnaire de toutes. Les influences, opérant en Afrique sub-saharienne, depuis le période coloniale. Elle a été l'instrument servant à créer une classe indispensable au pouvoir impérial, mais une classe qui invariablement a pris le commandement en remplaçant ce pouvoir. L'éducation occidentale a créé une nouvelle élite africaine.»⁸⁷

Il sera pour nous ici de nous plonger dans le livre du temps et citer les noms, les visages et même les infrastructures qui nous rappellent la longue marche de cette institution scolaire. D'entrée de jeu, nous présenterons à travers des illustrations, des photos et des tableaux, les anciens du Lycée, sans toutefois avoir la prétention d'avoir une parfaite connaissance de cette élite intellectuelle du Cameroun en général car de sa création à nos jours, le Lycée d'*Esse* a formé plusieurs générations qui à leur tour ont produit des fruits.

Tableau n° 10 : présentant quelques anciens élèves du Lycée et leurs fonctions dans l'administration camerounaise.

Noms et prénoms	Fonctions occupées
Ateba Joseph	Enseignant à l'école Saint Jean de <i>Nkol-Avolo</i>
Alima Marcus	Avocat au barreau du Cameroun
AbouiBoloElisabeth Blandine	Avocat au barreau du Cameroun
Ambela Elias Eugène	Proviseur au Lycée d' <i>Elat</i>
Ava Gervais	Responsable d'informatique à la B.E.A.C
Avoulou Thérèse épouse Melingui	Proviseur au Lycée technique de Soa
Assogo Nana Joseph	Chef service technique au MINATD
AtebaBenoit	Professeur de S.V.T au Lycée de Mfou
Abada Angoula	Censeur au Lycée de Nkoabang
AtebaNsana Jean	Prêtre à Nkol Essong.
AtebaNdoumou Alphonse	Journaliste à la C.R.T.V
Belinga Gustave	Directeur du C.E.S de Bertoua
Belinga François Marie	Surveillant général au Lycée d' <i>Essinli</i> à Ebolowa
Bekono Anastasie	Principale au collège Jean Tabi
Bidjan Jean Pascal	Surveillantgeneral au lycée de Nlong.
Djene Justin	Conseiller d'orientation
Evoutou Henriette Caroline	Chef des travaux commerciaux au Lycée technique d' <i>Ambam</i> .

⁸⁷V.T.Levine, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, volume 1, Paris, Nouveaux horizons, 1970, p.126

ElangaToulou Katy	Journaliste à canal 2
Evina François Cyriac	Responsable des postes à Bafoussam
Etogo Martine	Receveur municipal
Toulou Belinga Mathieu Hilaire	Fonctionnaire aux travaux publics à Ebolowa
Tsanga Jean Blaise	Sous-Directeur au MINEDUB
Tsala Hubert	Proviseur au Lycée d'Assandjick
ToulouAkam	Journaliste Vision 4
ToulouBertrand	Technicien à la SOSUCAM
Tobo Odile	Secrétaire du Directeur des affaires générales MINESEC.
ZeMengue Pierre	Comptable Yaoundé

Source : montage, Nkou Belinga Marie, *Esse*, 09 février 2016

Il serait prétentieux de dire que tous les anciens sont aujourd'hui des hommes exemplaires. Tous ne peuvent être un modèle. Certes, la formation reçue est la même, mais il faut tenir compte de la personnalité de tout un chacun. Si nous nous en tenons à l'ensemble des anciens du Lycée répertoriés et reconnus à travers le pays et ailleurs, le nombre qui en ressort démontre que bien d'autres anciens élèves sont aujourd'hui considérés comme ceux qui n'ont pas pu assurer leur intégration socioprofessionnelle. Le bilan de quarante ans du Lycée retrace l'héritage légué par cette institution aux générations futures. C'est dans cette logique que nous pouvons comprendre Gilbert Tsafack lorsqu'il affirme : « un pays ne peut reconnaître son mérite que si les anciens n'ont pas peur de regarder résolument vers un avenir différent du passé, et si les jeunes consentent à puiser l'intelligence nécessaire chez les anciens »⁸⁸. Par ailleurs cet héritage trouve sa pérennisation à travers les infrastructures qui aujourd'hui, accueillent encore une jeunesse, qui certainement sera le porte-parole de son centenaire.

⁸⁸G .Tsafack ; *Ethique et déontologie de l'éducation*, Yaoundé Presse Universitaire d'Afrique ; 1998.p.176

2- Étude de cas de deux anciens élèves du lycée mixte d'*Esse*.

- **Olanguena Godefroy**

Flavien Godefroy Olanguena est originaire du département de la Mefou et Afamba plus précisément du village *Nvog-okom*. Il est né à Yaoundé en 1968 ; à cinq ans, il se retrouve dans la Région du Nord précisément dans le Département du Mayo Louti parce que son père y travaillait comme infirmier. De là commence son cycle de la Section d'Initiation à la Lecture (S.I.L) au Cours Élémentaire Première Année (C.E1) ; après trois années passées au Nord (1973-1976), il rentre au village où il s'inscrit à l'école publique d'*Esse* de 1976 à 1978. Cette étape est sanctionnée par l'obtention du Certificat d'Etude Primaire et Élémentaire (C.E.P.E) à l'école publique d'*Esse*. Le cursus scolaire de Mr Olanguena se poursuit cette fois au secondaire. L'obtention du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) en 1983 au C.E.S d'*Esse* marque la fin pour lui du premier cycle du secondaire. La suite des études de Mr Olanguene va se poursuivre dans la capitale politique du Cameroun notamment à Yaoundé où il est inscrit tour à tour au collège le Sillon Jeanne Amougou qui est le collège de Engelberg Mveng entre 1983 et 1986. Il en sort couronné par le Probatoire et le Baccalauréat.

Ses études supérieures se déroulent à l'Université de Yaoundé à la faculté des sciences où en 1991 il obtient une Licence en biologie ; la même année il entre à l'E.N.S sous étude de dossier ; trois ans après il sort nanti d'un D.I.P.E.S II option biologie, il travaille actuellement au Ministère des Enseignements Secondaires, au secrétariat général, cellule de suivi, en qualité de chargé d'études assistant n°2, il est marié et père de quatre enfants.

- **Emvoutou Henriette Caroline**

Caroline Henriette Emvoutou est originaire du département de la Mefou et Afamba. Elle est née en Mfoula (Bana), département de la Haute Sanaga. Elle débute ses études primaires à l'école catholique Jean Marie Vianney à Loum

Paris. Parce que son père travaillait dans cette localité comme inspecteur de police. Elle obtient son Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire et entame son cycle secondaire au C.E.S de Loum. Ensuite ce sera au tour du C.E.S d'*Esse* de l'accueillir vers 1985-1986 en classe de 4^{ème} et de 3^{ème}. Plus tard, à l'internat du Lycée technique commercial elle obtient son Baccalauréat en technique administratives.

Ses études supérieures se déroulent d'abord à l'Université de Soa en 1994 ; en 1995, elle réussit au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure des Enseignement Technique de Douala où elle obtient trois ans après le D.I.P.E.T I ; envoyée au C.E.T.I.C de Nsam, elle est réadmise comme retour sous-titre à l'E.N.S.E.T de Douala en 2008, deux années après, elle sort nantie d'un D.I.P.E.T II en 2011. Mme Envoutou Henriette est actuellement chef des travaux commerciaux au Lycée technique d'*Ambam*. Elle est mariée et mère de 05 enfants.

Au terme de ce chapitre, il apparait que le lycée mixte d'*Esse* a formé assez de Camerounais qui occupent des postes dans tous les secteurs d'activités. Mais au regard d'un certain nombre de faits, il apparait que cet établissement qui hier était le creuset de l'éducation dans toute la localité *Mvele* est de nos jour entrain de perdre sa renommé d'autrefois.

CHAPITRE IV :

LES FAIBLESSES DU LYCEE MIXTE D'ESSE ET LES PERSPECTIVES POUR SON REDRESSEMENT.

Toute œuvre humaine à un moment de son histoire, atteint son apogée avant de connaître par la suite son déclin ou sa chute. C'est ainsi qu'après une période de gloire, le Lycée mixte d'*Esse* connaît à partir des années 2000 des difficultés qui vont entraver son fonctionnement. Ces difficultés vont conduire à ce que nous avons appelé la décadence. Ainsi, il s'agit de la conséquence des problèmes liés au fonctionnement des établissements scolaires en général et celui d'*Esse* en particulier. Ce chapitre s'articule autour de deux axes majeurs à savoir présenter les causes de la décadence du Lycée et essayer de donner quelques perspectives au redressement de cette institution qui jadis faisait la fierté du département de la *Mefou* et *Afamba*.

I- LES CAUSES DE LA DÉCADENCE DU LYCÉE MIXTE D'ESSE.

Les causes de la décadence du Lycée mixte d'*Esse* sont perceptibles sous deux aspects : les causes internes c'est-à-dire celles qui sont propres au lycée même, et les causes externes qui sont en relations avec les problèmes de la localité. Ils ont un impact direct sur le bon fonctionnement du collège.

A- Les mobiles internes de la décadence du Lycée mixte d'Esse.

Les raisons liées à la décadence du Lycée mixte d'*Esse* sont visibles tant sur l'instabilité du personnel enseignant et administratif que sur la dégradation de la discipline et la perte de la conscience professionnelle des enseignants.

1- L'instabilité des enseignants et des dirigeants.

L'instabilité des enseignants s'explique par le fait que, premièrement les enseignants du Lycée d'*Esse* sont très instables. Ils pratiquent ce que certains chefs d'établissement appellent le « mercenariat »⁸⁹. Cette pratique est surtout observée chez les jeunes professeurs appelés E.C.I⁹⁰ qui, une fois sortis des écoles de formation, refusent de s'installer dans les Lycées des zones rurales. Quand bien même ils y vont, c'est pour prendre leur présence effective et retourner en ville accorder leurs services dans des collèges privés moyennant de l'argent. Ainsi les salles de classe à eux allouer sont constamment en permanence ce qui est à l'origine de l'échec de couverture des programmes dans ces classes et la baisse du taux de réussite soit dans les examens officiels soit alors dans le passage en classes supérieures.

Ensuite, depuis les années 2000, la majeure partie des enseignants affectés au Lycée d'*Esse* préfèrent résider à Yaoundé ils se font appeler les professeurs de luxe ». Cette situation, comme le souligne Olama Abomo Léa⁹¹, s'explique par le fait que, cette localité n'est plus desservie en énergie électrique depuis le 08 mars 2014, ce qui rend la vie quasi impossible notamment la préparation des leçons et la correction des copies sous une lampe tempête, la recherche du matériel didactique et bien d'autres. Et pour cela, certains enseignants réduisent leur emploi de temps en une journée où ils asphyxient les élèves avec des leçons. L'essentiel est de terminer les leçons programmées pour la journée. Ainsi au regard de cette pratique, nous observons que la pédagogie de l'éducation est bafouée. En outre, comme autre cause au déclin du lycée mixte d'*Esse*, nous avons le problème de l'enclavement des routes.

⁸⁹ Le Mercenariat désigne le comportement de certains professeurs qui une fois affecté dans un établissement arrivent à l'école pour demander un service au chef d'établissement et disparaissent.

⁹⁰- E.C.I : Sigle pour désigner les élèves Professeurs en Cour d'Intégration.

⁹¹ Entretien avec L. Olama Abomo, 43 ans, ancienne élève du Lycée mixte d'*Esse*, Maire de la commune d'*Esse*, et professeur d'espagnol au Lycée de Nkolndongo, Yaoundé, 29 avril 2016.

En effet cet enclavement est un obstacle majeur qui pousse les professeurs à fuir la localité. La zone souffre d'un manque criard de moyens de communications. Ici, il s'agit des routes qui sont dans l'ensemble impraticables tant en saison de pluie qu'en saison sèche. En dehors de l'arrondissement d'Awae qui a bénéficié de sa position naturelle de la traversée d'une route bitumée à savoir l'axe Yaoundé-Ayos, le territoire *Mvele* est inexplorable.

Par ailleurs, le manque de courant électrique dans la localité empêche aux élèves non seulement d'apprendre convenablement leurs leçons, mais aussi d'acquérir leurs cours pratiques d'informatique car, le professeur d'informatique qui est d'ailleurs vacataire est contraint de faire des cours théoriques. Or nous savons que « la théorie sans pratique est aveugle et la pratique sans théorie est vide »⁹². À cette instabilité des enseignants se greffent l'instabilité des dirigeants.

Elle est visible en ce sens que : en quarante années d'existence, ce collège a déjà vu défiler quatorze dirigeants qui ne vont pas au-delà de neuf ans. Le seul ayant mis assez de temps est Mr Atangana R.J.⁹³. Ce qui contraint ces derniers de laisser véritablement leurs empreintes. Dans la mesure où, à peine celui là veut asseoir son programme d'action qu'il est soit muté ailleurs, soit appelé à d'autres fonctions.

Cette instabilité s'est souvent illustrée à travers les brefs séjours de certains chefs d'établissement qui mettent à peine deux ans ; comme en témoigne le tableau ci-dessous :

⁹² Kwame Nkrumah, *Le Conscientisme, Philosophie et Idéologie pour la décolonisation et le développement, avec une référence particulière sur la Révolution africaine*, Paris, Payot, 1972, pp.119-120.

⁹³ R.J. Atangana directeur au C.E.S d'Esse, (1981-1990).

Tableau n° 11 : Les dirigeants du lycée d'*Esse* ayant passé moins de trois ans.

Noms des chefs d'établissement.	Années d'entrée et de sortie.
Ondoua ESSONO.	1972-1973
Tabi Tobi.	1973-1975
Nendou Jean.	1980-1981
Ondoua Fimba.	1990-1991
Mbarga Manga.	2005-2006
Ndoubena Jean Claude.	2006-2008

Source : Archives du lycée mixte d'*Esse*.

Au regard de ce tableau, il apparaît clairement que, depuis la création du collège en 1972 jusqu'en 2012, cet établissement a déjà connu 13 dirigeants et 06 ont fait un séjour de moins de trois ans ce qui montre l'instabilité de ses dirigeants.

2- La dégradation de la discipline.

La dégradation de la discipline se traduit par l'accroissement du nombre d'exclusion, le non respect de la ponctualité et de l'assiduité à tous les cours, du personnel administratif et du personnel enseignant. Les cas d'indisciplines sont généralement observés chez les élèves provenant des établissements privés. La baisse de la discipline a contribué à diminuer les effectifs du Lycée comme l'atteste Mr Effa Ongbwa ⁹⁴. Le conseil de discipline se retrouve le plus souvent face à un dilemme : exclure tous les cas d'indiscipline et perdre une partie de son effectif ou alors garder en son sein ces délinquants qui à la longue peuvent entraîner les autres élèves. Ainsi, les cas de déperdition sont devenus légion. Il ya des élèves qui fument ou consomment de la drogue, certains fréquentent les débits de boisson : des goûts contraires aux valeurs morales. En plus de la dégradation de la discipline et de l'instabilité des enseignants, nous avons le manque d'enseignants au Lycée mixte d'*Esse*.

⁹⁴ Entretien avec Effa Ongbwa ,49 ans, surveillant général n2 au lycée Bilingue d'*Esse*, *Esse*, 1er mai 2016.

3- Le manque d'enseignants et d'outils pédagogiques.

Pour ce qui est de la carence des enseignants, c'est l'une des véritables difficultés que connaissent les établissements scolaires publics en zones rurales et singulièrement dans le Lycée mixte d'*Esse*. Cette situation alarmante, selon notre informateur, Owona Noah Tize⁹⁵, peut s'expliquer par le fait que les primes accordées autrefois aux enseignants travaillant dans les zones rurales qui ne sont pas originaires de la localité, ont été supprimées. Cette situation a eu pour impact direct un repli graduel des enseignants des régions éloignées et enclavées tel que l'arrondissement d'*Esse* vers les métropoles. En outre un autre phénomène est observé dans cet établissement, ce sont les affectations en cascades dans la mesure où à peine un professeur est affecté au lycée, une fois que celui-ci entre en possession de sa présence effective il retourne à la capitale et quelque mois après le proviseur apprend que ce dernier a été affecté dans un autre établissement. C'est le cas par exemple (parmi tant d'autres). Ateba Benoit⁹⁶ professeur de Science de la Vie et de la Terre qui une fois sorti de l'École Normale de Yaoundé a été affecté dans cet établissement en décembre 2011. Il n'a mis ses pieds dans ce lycée que pour la présence effective et en septembre de la même année il a été réaffecté au lycée de Mfou. Ce genre d'attitude a pour impact le manque d'enseignants et le recours aux vacataires. Ainsi, après avoir mené un recensement des professeurs du lycée d'*Esse*, nous avons eu des résultats inquiétants comme l'illustre le tableau no12

⁹⁵ Entretien avec Owona Noah Tize, 48 ans, professeur de mathématiques au Lycée bilingue d'*Esse*, 1^{er} Mai 2016.

⁹⁶ Entretien avec B.Ateba, .32 ans, ancien élève du lycée mixte d'*Esse*, professeur au lycée de Mfou, Yaoundé 1^{er} Mai 2016.

Tableau n° 12 : État de besoins en personnel enseignant

DEPARTEMENT	HEURES DUES	HEURES FAITES	DEFICIT	NBRE ENSEIGNANTS	BESOINS
ANGLAIS	60	24	36	01	02 PLEG
S.V.T	42	12	30	00	02 PLEG
MATHS	72	28	44	01	03 PLEG
P.C.T	58	00	58	00	03 PLEG
INFORMATIQUE	32	32	00	00	02 PLEG
ESPAGNOL	20	00	20	00	02 PLEG
FRANÇAIS	96	40	56	01	03 PLEG
TOTAL					17 PLEG

SOURCE : Archives du Lycée mixte d'Esse.2011- 2012

Au regard de ce tableau, il apparaît clairement que le Lycée mixte d'Esse a un réel besoin en personnel enseignant ; car il existe réellement trois(03) enseignants affectés au Lycée notamment Mr Toukap, modeste professeur d'anglais, Nfodom Moliom, professeur de mathématiques nouvellement affecté et qui doit de temps en temps être à Yaoundé pour suivre son dossier d'intégration. Le Lycée dispose enfin d'un professeur de français. La majeure partie des cours sont faits soit par les professeurs vacataires soit par l'ensemble du personnel administratif.

Quant au manque d'outils pédagogiques, la rareté du matériel pédagogique, notamment les manuels scolaires, est l'un des autres problèmes qui contribuent à la décadence que connaît cet établissement. Dans la mesure où ce problème menace à la fois la qualité de l'éducation mais aussi l'équité de l'accès à l'éducation. Certaines de ces faiblesses sont dues au prix élevé des manuels par rapport aux revenus réels d'une grande proportion des ménages. Le caractère sous développé, des éditions locales, des habitudes de lectures peu développées accompagné de l'absence même du livre dans les bibliothèques du

Lycée. Cette situation négative a été aggravée en 1998 par le monopole français (CEPER)⁹⁷

B- Les mobiles externes à la décadence du Lycée mixte d'Esse.

Ils sont liés à la multiplication des établissements publics et privés laïcs, la baisse des recettes de scolarité et le pouvoir d'achat des parents et la rupture de l'aide extérieure.

1- La multiplication anarchique des établissements scolaires dans l'arrondissement.

Cette multiplication anarchique des établissements dans l'arrondissement entraîne un esprit de concurrence entre le lycée mixte d'Esse et les sept autres établissements publics créés récemment dans la localité. Ceci trouve son fondement dans plusieurs raisons.

D'abord par le fait qu'en 1972 le C.E.S d'Esse était le seul collège de l'enseignement secondaire de toute la localité *Mvele* où tous les certifiés de la localité faisaient leur cycle secondaire d'où la renommée de cet établissement et ses effectifs pléthoriques. En outre, avec la scission d'*Awae* d'Esse en 1964 de nouveaux établissements ont été créés de part et d'autre des deux arrondissements comme ce fut le cas de la S.A.R /S.M en 1975 et du C.E.S d'*Awae* en 1978 tous deux construits à *Awae*. Mais avec le manque de collèges d'enseignement secondaire de second cycle, la population émit une demande au Ministre de l'Éducation de voir les C.E.S transformé en lycée, le gouvernement répondit favorablement en transformant le C.E.S d'Esse en lycée en 1992, mais dans les années 2000, de nouveaux établissements ont été créés au sein même de la commune d'Esse ce qui constitue un facteur de concurrence pour l'ancien lycée arrondissements.

⁹⁷ Organisme français chargé de l'édition, de la fabrication et de la distribution du livre scolaire au Cameroun depuis 1988.

Ces établissements sont soit les collèges d'enseignement général, ou alors des collèges d'enseignement technique. Ainsi l'ouverture de ces établissements publics et privés a eu un impact sur les effectifs du Lycée mixte d'*Esse* ; ce fut par exemple le cas des effectifs qui sont passés de 512 élèves dans les années 1990 à 382 élèves depuis les années 2000 car après l'ouverture de ces nouveaux collèges l'ancien a perdu une bonne partie de son effectif.

En outre dans l'arrondissement d'*Esse* même, les collèges publics sont créés et ne tiennent pas compte des préventions de la carte scolaire ni de la demande des populations. Ce sont des raisons politiques qui animent les élites à se rapprocher de l'État pour ouvrir les établissements scolaires dans leur village, mais ces raisons ne répondent plus aux objectifs de départ qui consistaient à lutter contre l'analphabétisme dans la localité. Tous ces éléments ont contribué en externe à la déchéance du Lycée mixte d'*Esse*. Car, si l'on s'en tient aux propos de Félix Marie Ferdinand Kinda⁹⁸ il s'agit de la concurrence. Pour illustrer cette concurrence, voici par exemple le rythme de la création des établissements publics et privés de la localité :

Tableau n° 13 : Carte scolaire des établissements publics de l'arrondissement d'*Esse*.

Etablissement	Type	Date de création
C.E.S d' <i>Afanetouana</i>	Général	2000
C.E.S de <i>Mveng Essaboutou</i>	Général	2001
C.E.S d' <i>Ewot</i>	Général	2002
C.E.S d' <i>Ebolzock</i>	Général	2003
C.E.S d' <i>Ebolzok</i>	Général	2012
C.E.S d' <i>Afanlom</i>	Général	1999
C.E.S d' <i>Oanguina</i>	Général	1999
C.E.S d' <i>Edzendouan</i>	Général	1999
Lycée technique d' <i>Esse</i>	Technique	2001
Lycée bilingue d' <i>Esse</i>	Général	1972

Source : Archives de la délégation départementale des enseignements secondaires de la Mefou et Afamba.

⁹⁸Entretien avec F.M.F. Kinda, 48 ans, proviseur au lycée bilingue d'*Esse, Esse* 1^{er} mai 2016.

Il apparait, au regard de ce tableau, que l'arrondissement d'*Esse* seul a neuf établissements d'enseignement général et un lycée technique donc au total neuf établissements publics après le Lycée mixte d'*Esse* ont été créés en trois (03) ans ; l'on n'est pas certain que la création de ces établissements était destinés à satisfaire les besoins de la population ou à réduire la sous-scolarisation de la localité. A coté de ces collèges publics, nous notons également des collèges privés comme par exemple École Familiale Agricole (E.F.A). En dehors de la multiplication des établissements scolaires, nous notons également une baisse significative de l'aide extérieure venant de la part des élites.

2- La rupture de l'aide extérieure des élites

Les ressources du Lycée mixte d'*Esse* ont commencé à diminuer avec la rupture des divers appuis matériels et financiers que leur octroyaient les élites de la localité notamment feu Catherine Abena⁹⁹ dont le destin tragique a coïncidé avec la rupture de ces subventions de l'État. Les autres élites n'ayant pas ces mêmes atouts, voient leurs sollicitations déclinées et l'aide de l'État gelée. Il convient cependant de rappeler que l'aide extérieure était surtout destinée à la construction de nouveaux bâtiments et d'équipement scolaires tels que les livres pour remplir la bibliothèque, les ordinateurs, le matériel d'entretien. Cette aide visait à doter le collège d'équipement adéquat et suffisant afin de permettre aux enseignants d'avoir le matériel didactique et d'obtenir des résultats attendus. Quant au domaine financier, cette aide permettait aux responsables ou au personnel administratif d'entretenir les E.C.I et de payer les professeurs vacataires. A ce problème, s'ajoute celui de l'enclavement de la localité.

Le problème de l'enclavement de l'arrondissement d'*Esse* est un autre handicap à l'éducation car en effet, la majorité des enseignants affectés dans la région désertent leurs postes. Les parents, déjà pauvres sont obligés de se

⁹⁹ C. Abena, ancienne secrétaire d'Etat au Ministère des Enseignements secondaires.

regrouper en A.P.E¹⁰⁰ pour pouvoir recruter les enseignants vacataires et parfois pour s'occuper de leur hébergement.

3- La baisse des recettes de la scolarité et du pouvoir d'achat des parents.

Les frais de scolarité constituent le principal apport financier qui participe au fonctionnement du Lycée. Le taux des frais de scolarité fixé par l'État est resté le même depuis bon nombre d'années, alors que pendant ce temps, les salaires des enseignants augmentent par avancement d'échelons et que le cout de fonctionnement de cet établissement n'a pas du tout changé notamment le paiement des factures d'électricité que l'établissement doit supporter chez les photocopieurs de la ville ayant un groupe électrogène où la page coute 100FCFA. A ceci s'ajoute la baisse du pouvoir d'achat des parents d'élèves.

L'arrondissement d'*Esse* est une localité essentiellement agricole et les revenus des populations proviennent pour la plupart de la vente du cacao et de certains produits vivriers tels que la banane-plantain, les tubercules et les céréales, or les prix de ses produits ont chuté considérablement sur le marché, ce qui a réduit les revenus des parents¹⁰¹.

En effet, dans les années 1990, le peuple *mvele*, faute de moyens techniques adéquats, s'est constitué en groupes de travail notamment les groupes communautaires et en Groupe d'Initiative Communautaire (G.I.C) où chacun de ces groupes devait choisir les cultures qu'il entend exploité en fonction de la fertilité des sols afin d'éviter la surproduction, source de la baisse des prix au marché et au sommet de ces groupes se trouvait (Union des Groupements Communautaires d'*Esse*) l'U.G.C.E¹⁰² créée en 1990 et basée à *Esse*. Elle négociait les marchés pour les groupes et les finances auprès des partenaires occidentaux, notamment français et italiens¹⁰³ et accordant des crédits aux

¹⁰⁰ Association des Parents d'Elèves.

¹⁰¹ Entretien avec A. Yene, 49 ans, directrice à maison de la femme à *Esse*, *Esse 1er* mai 2016.

¹⁰² Organe suprême qui est en charge de gérer tous les groupes agrées, elle a pour rôle de planifier la production et l'orientation des différents groupes.

¹⁰³ Entretien avec M. Ondoua, 68 ans, président de la défunte l'U.G.C.E de 1990 à 1998, 1^{er} mai 2016.

planteurs dénommés « crédits écolage » pour amener les parents à préparer sereinement la rentrée scolaire de leurs enfants. Avec la faillite de cette O.N.G en 2000 et sa fermeture en 2012, la baisse du pouvoir d'achat des parents d'élèves a entamé inéluctablement les finances du Lycée, car à cause de la situation financière de certains parents, le Lycée recouvre difficilement la totalité des frais de scolarité. Parce que les parents éprouvent des difficultés à payer la scolarité et à le faire dans les délais, les chefs d'établissement à un certain moment se trouvent confronté à un double défi : celui de rentabilité et celui d'efficacité pour assurer la bonne marche de leur établissement scolaire d'où l'obligation pour eux de se séparer des élèves insolubles.

Après la période de gloire marquée par une augmentation des effectifs et des résultats honorables aux examens officiels, le Lycée mixte d'*Esse* traverse des moments de crise qui se sont manifestés par la baisse de ses effectifs, des taux de réussite aux examens officiels et par conséquent la rupture de leurs ressources causée en amont par la baisse du pouvoir d'achat des parents d'élèves, le gèle de l'aide matérielle de ses élites. Au regard de toutes ces difficultés, quelles sont les perspectives à proposer pour redonner au Lycée d'*Esse* sa notoriété d'antan ?

II- LES PERSPECTIVES AU REDRESSEMENT DU LYCEE MIXTE D'ESSE

Le système éducatif camerounais offre aux parents le choix pour l'éducation de leurs enfants entre les établissements publics privés laïcs, protestants, islamiques et catholiques. S'ils choisissent les établissements publics, c'est certainement à cause de la spécificité de leurs enseignants et chefs d'établissements qui n'arrivent pas dans les établissements au hasard. Car en effet ceux-ci subissent au préalable une formation d'au moins trois ans pour ceux des professeurs de C.E.S et de deux années pour les professeurs de Lycée. Au terme de cette formation, ils en ressortent nantis d'une pédagogie leur

permettant de faire des élèves des citoyens responsables. Il est donc nécessaire et urgent de restaurer les collèges publics dans ce qu'ils possèdent de spécifique.

Parler des perspectives ou relèvement du Lycée mixte d'*Esse* nous amènes à parler tour à tour des esquisses de solutions aux problèmes internes et externes qui entravent le fonctionnement de cette institution scolaire dans l'optique de remettre cet établissement sur les rails au regard de son bilan de quarante années.

A- Esquisses de solution aux problèmes internes du lycée d'*Esse*

Cette proposition de solutions pour le redressement interne du Lycée met l'accent d'une part sur l'encadrement professionnel de ses vacataires et une conscience professionnelle chez ses enseignants, une bonne gestion des ressources, et enfin un retour à l'éthique disciplinaire au Lycée d'*Esse*.

1- L'encadrement professionnel des vacataires.

Compte tenu du fait que le Lycée d'*Esse* fonctionne avec un nombre considérable de vacataires pour pallier au déficit des enseignants, les chefs d'établissement de cette institution doivent apporter à leur personnel vacataire une dose de formation pédagogique. Elle a pour objectif de donner aux diplômés recrutés une formation professionnelle pour être apte à exercer véritablement leur métier. Et pour cela, les chefs d'établissement doivent mettre à la disposition de ceux-ci un ensemble de matériel didactique qui pourra accompagner l'encadrement du métier qu'ils exercent désormais. En outre, cet encadrement englobe aussi la rigueur dans les recrutements des enseignants et des différentes motivations des enseignants.

La motivation concerne toutes les raisons qui peuvent amener l'enseignant à effectuer efficacement son travail. Elle consiste également à encourager l'enthousiasme des enseignants vacataires dans l'exercice de leur métier, à les rendre solidaires et à les associer à la prise des décisions. Par ailleurs, cette

motivation consiste aussi à valoriser leur travail en leur adressant des lettres de félicitation, en leur octroyant des médailles de travail ou en organisant des journées de l'excellence au cours desquelles les élèves méritant et les meilleurs enseignants vacataires seront primés. Bref toutes sortes de récompenses symboliques qui permettent l'émulation, plus d'engouement et d'abnégation au travail¹⁰⁴. Tout ceci permettant aux enseignants de retrouver de l'enthousiasme et des motivations pour dispenser un enseignement de qualité. De ce fait, l'enseignant aimerait savoir que la direction de l'établissement apprécie son travail et fasse d'énormes efforts s'il avait plus de moyens pour le récompenser¹⁰⁵. Tout ce qui vient d'être dit ne peut être faisable que si la gestion des ressources disponibles respecte les règles de l'art.

2- Une bonne gestion des ressources.

Elle se situe à deux niveaux à savoir : une bonne gestion des ressources matérielles et un meilleur encadrement du personnel.

La gestion des finances, du personnel et du matériel occupe une place de choix dans la décadence du Lycée. Cette gestion se caractérise par des gaspillages, aussi, une gestion rigoureuse et objective devrait être instaurée. Il faudrait donc réduire les dépenses de fonctionnement et revoir la politique des moyens disponibles. Toutes les dépenses de fonctionnement (salaires du personnel et entretien de l'établissement) doivent être financées par des ressources issues de frais de scolarité effectivement recouverts. Le montant des recettes de scolarité doit permettre d'envisager des dépenses d'entretien du Lycée. Une bonne gestion des ressources humaines en matière de recrutement des enseignants, car généralement pour relever leur masse salariale, certains enseignants de cette institution tendent souvent à enseigner des matières qui ne

¹⁰⁴ Entretien avec Bolo Ntolo, 35 ans, professeur de mathématique vacataire au Lycée d'Esse, 6 mai 2016.

¹⁰⁵ Entretien avec M. Egonga, 33 ans, professeur d'informatique au Lycée bilingue d'Esse, Esse 6 mai 2016.

sont pas de leur ressort de compétence¹⁰⁶. Ces maladresses ont un impact direct sur la formation des apprenants et par conséquent sur les résultats aux examens officiels.

Il est important de revoir à la hausse le prix de l'heure due au Lycée, car dit-on souvent : « l'argent est le nerf de la guerre » ; il est également important que les responsables du Lycée redonnent un coup de neuf à cette institution scolaire, en remettant par exemple de la peinture sur les murs des bâtiments, comme ce fut le cas dans les années de gloire de cette institution où les bâtiments étaient peints pendant les grandes vacances. Et le personnel enseignant ainsi que les élèves doivent veiller à cet entretien. Cette exigence d'engagement d'entretien devra être intégré dans le contrat d'embauche au Lycée pour tout enseignant qui sollicite s'y installer ainsi que les élèves pour que nul n'en ignore.

3- Un retour à l'éthique disciplinaire au Lycée d'Esse et la nécessité d'une conscience professionnelle de la part des enseignants

Pour ce qui est du retour à l'éthique disciplinaire qui est l'ensemble des initiatives consistant à amener les enfants à se prendre en charge eux-mêmes dans l'avenir, et à intégrer sans trop de difficultés la société dans laquelle ils vivent en surmontant l'obstacle de la dépendance. Au Lycée, l'on semble s'attacher à cette citation selon laquelle : « l'habit ne fait pas le moine », c'est au regard de l'évolution de l'uniforme scolaire, que les dirigeants de cette institution n'ont pas su gérer les effets de mode de l'uniforme des élèves. Car le phénomène observé dans les établissements privés s'est répandu au Lycée où les filles ont des robes moulantes et courtes à la place de la tenue ; les garçons quant à eux arborent des pantalons appelés « Slim »¹⁰⁷. Tout ceci bafoue ainsi la

¹⁰⁶ Entretien avec H. Tsala, 48 ans, ancien élève du C.E.S d'Esse, proviseur au Lycée d'Assandjick, Yaoundé, 30 avril 2016.

¹⁰⁷ « Slim » est une expression anglaise qui désigne cette nouvelle forme de pantalons qui sont plus réduits et ont une forme entonnoir.

discipline vestimentaire et la renommée du Lycée. Les surveillants devraient revoir ce problème en exigeant aux élèves de sexe féminin et masculin de porter des uniformes conventionnels.

En outre la devise du lycée d'*Esse* est : Travail- Discipline- Succès. La discipline est donc l'un des volets importants de la vie du lycée. Ce n'est donc pas en infligeant des sanctions, en organisant des conseils de discipline que l'on va instaurer la discipline. Celle-ci implique la mise en effort conjointe de tous les acteurs de la communauté éducative. Les suggestions suivantes s'adressent aux parents et aux responsables du Lycée.

Les parents sont les moteurs du devenir de leurs enfants. Ils doivent dès la maison, inculquer la discipline dans le comportement de leurs enfants. Cette discipline familiale, les enfants la manifesteront dans l'établissement d'accueil. L'atmosphère dans lequel vivent les enfants est déterminant dans cette discipline. Les parents doivent créer autant que faire se peut un cadre sain, jovial et vivable qui permet aux enfants de mieux s'épanouir. Un enfant heureux à la maison le sera aussi à l'école et le manifestera par ses résultats scolaires. Les parents doivent beaucoup s'entretenir avec leurs enfants afin de mieux les connaître, leurs problèmes et leurs envies, leurs prédispositions et compétences afin de savoir vers quel type d'enseignement les orienter.

Au sein des établissements d'enseignement général, singulièrement au Lycée d'*Esse*, les responsables doivent développer le sens et le goût de l'effort chez leurs élèves afin qu'ils savourent le bonheur de la réussite en fin d'année. La discipline et la rigueur sont des éléments de la quête de l'excellence. Les mauvaises performances ne sont par ailleurs pas de nature à attirer grand monde lors des rentrées. Alors que, les établissements qui mettent un point d'honneur sur la discipline, clé indéniable du succès, se voient davantage sollicités pour les recrutements. Rigueur et discipline sont des méthodes efficaces d'encadrement

propres à booster le rendement des apprenants et à élever les établissements¹⁰⁸. Les responsables et les enseignants doivent réajuster l'approche d'encadrement pédagogique de leurs apprenants. L'invite est ici lancé auxdits responsables à s'interroger sur la valeur du projet pédagogique ou d'encadrement arrêté en début d'année. Le calendrier d'activités doit être arrêté longtemps à l'avance de manière à ce que ces activités soient effectivement lancées dès la rentrée en septembre. La ponctualité, la régularité et le respect du règlement intérieur doivent être de rigueur pour les élèves et le personnel. C'est cette discipline et cette rigueur qui permettent de former des hommes et des femmes travailleurs et disciplinés au service de la construction du pays.

Quant à la conscience professionnelle, elle consiste à assumer la responsabilité du métier qu'il a choisi et pour lequel il tient le titre d'enseignant et par conséquent est rémunéré. Car, il doit aimer ses élèves sans faiblesse, sans discrimination de région encore moins de religion avec pour but de les former véritablement pour un meilleur avenir. C'est pour cela que nous exhortons ces enseignants qui abandonnent les Lycées à faire preuve de conscience morale car comme le souligne Gilbert Tsafak « L'enseignant est l'apôtre, c'est-à-dire qu'il est investi d'une mission et met toute sa vie au service de l'éducation »¹⁰⁹

Au regard des solutions aux problèmes internes sur lesquelles nous nous sommes penchés, il y a lieu de se pencher maintenant sur des solutions aux problèmes externes du Lycée.

B- Esquisses de solutions aux problèmes externes du Lycée.

Le personnel administratif du Lycée mixte d'*Esse* est confronté à plusieurs problèmes qui entravent le fonctionnement de l'établissement. Il s'agit ici d'apporter quelques solutions à ces problèmes.

¹⁰⁸ A. Fogang, 'Les recettes du succès scolaire', *Cameroun Tribune*, no 10577/6776, du vendredi 25 avril 2014, p.3

¹⁰⁹ G. Tsafack, *Éthique et déontologie de l'éducation*, Presse Universitaire d'Afrique, Yaoundé, p79

1- La collaboration du Lycée mixte d'Esse avec les autres établissements de l'arrondissement d'Esse.

L'arrondissement d'Esse de nos jours compte six établissements d'enseignement secondaire général ajouté à cela le Lycée d'Esse et un établissement d'enseignement technique. Au lieu de se considérer comme des concurrents, ces établissements devraient plutôt entretenir une collaboration multiforme. C'est ainsi que les dirigeants de ces établissements scolaires pourraient bénéficier des services des enseignants de ces établissements. De plus il faudrait multiplier des activités post et périscolaires entre les établissements, notamment à travers des rencontres sportives et intellectuelles afin d'accentuer les relations interhumaines¹¹⁰.

2- La recherche d'autres ressources.

Selon Ernest Obama, les responsables du Lycée devraient initier des partenariats avec des imprimeries ou des maisons d'édition des livres afin d'intégrer les manuels au programme dans les frais de scolarité des élèves, ne serait-ce que les manuels essentiels. Aussi pense-t-il que beaucoup d'élèves ne font plus leurs devoirs de mathématiques et de physique aujourd'hui à cause de cette éthique de la médiocrité où l'élève répondra sans état d'âme : « je n'ai pas fait le devoir parce que je n'ai pas le livre »¹¹¹. Après des accords de principe passés entre le Lycée et les structures de production et d'édition des manuels au programme, ces manuels seront alors intégrés dans les frais de pension et cela facilitera les situations d'apprentissage.

De même, avec l'Association des Parents d'Élèves et Enseignants (A.P.E.E), les dirigeants du Lycée devraient aller au-delà de cette association et créer par exemple une fédération au sein de laquelle ils pourront initier des partenariats avec des parents d'élèves qui ont pour principale activité

¹¹⁰ Entretien avec Abada Angoula, 48 ans, ancien élève du C.E.S d'Esse, censeur au Lycée de Nkoabang, Yaoundé, 05 mai 2016.

¹¹¹ Entretien avec E. Obama, 40 ans, ancien élève du Lycée mixte d'Esse, Directeur général de la chaîne de télévision Vision4, Yaoundé 29 avril 2016.

l'agriculture. Le Lycée pourra alors bénéficier des produits issus des vastes plantations que ces parents vont entretenir et en retour, les parents agriculteurs pourront envoyer leurs enfants au Lycée à des taux préférentiels et sur la base des accords trouvés entre parents d'élèves et dirigeants du Lycée.

Les anciens du Lycée mixte d'*Esse* sont interpellés ici pour qu'ils puissent, à travers des aides et un parrainage, devenir une solution aux problèmes du Lycée. Certes ceux-ci ont des difficultés en tant que responsables dans les différentes sphères de la société camerounaise mais, il n'en demeure pas moins que le Lycée a contribué à leur "ascension sociale". Les aides pourraient constituer des dons en matériel (ordinateur, fournitures scolaires, matelas, matériel sportif et bien d'autres), gracieusement offerts par les anciens du Lycée qui aujourd'hui bénéficient des fruits de leur passage au Lycée mixte d'*Esse*.

Quant au parrainage, les anciens du Lycée pourraient se concerter à travers une association, qui ne leur sert pas juste de cadre de rencontre et de réjouissance. Mais alors, il est question dans cette association de débattre des problèmes du Lycée. Les bénéficiaires de ce parrainage seront sélectionnés selon les critères favorables à l'association des anciens du Lycée et des dirigeants de cette institution pour éviter toute supercherie. Par ailleurs, il faut préconiser la réorganisation du groupe des anciens, afin de mieux conscientiser leurs jeunes frères car c'est à travers ces modèles que les jeunes sont mieux interpellés à se concentrer sur leurs études. Ces anciens pourraient plus aisément se faire comprendre de leurs cadets leur sensibilisant contre la montée des maux et fléaux sociaux. La mise sur pied d'un service d'archivage permettra de bien conserver les informations et services pour les générations à venir.

3-Le désenclavement et l'électrification de l'arrondissement.

Pour ce qui est de l'enclavement de la localité, nous suggérons aux élites de l'arrondissement d'*Esse* de se réunir, de mobiliser des fonds afin de désenclaver la région. Et pour cela avec des moyens conséquents, ils présenteront au gouvernement, le plan établi par les administrateurs français qui

prévu en 1967 le classement de la route *Esse- Nanga Ebogo* en route départementale pour rendre possible le développement de la ville *d'Esse*, de l'aménagement de la piste Yaoundé-*Esse*, par *Soa* qui rapprocherait sensiblement *Esse* à Yaoundé ; de l'aménagement de la piste *Esse-Yaoundé* par *Fegminbang* il était en outre prévu un barrage sur la rivière *Assamba*¹¹². Ces routes permettraient à la population d'écouler leurs marchandises à Yaoundé et de s'acquitter des frais exigibles de leurs enfants inscrits au lycée ce qui aura comme impact l'accroissement des ressources du lycée nécessaire pour son fonctionnement.

Pour ce qui est de l'électrification de l'arrondissement, conscient de l'importance de l'électricité pour l'économie de la localité et par ricochet du développement du lycée, les différents acteurs de la localité, chacun dans son domaine de compétence, notamment les maires, les chefferies traditionnelles de différents degrés et bien d'autres, doivent organiser des collectes de fonds afin de se doter d'un groupe électrogène pour alimenter l'arrondissement en énergie électrique en attendant les lendemains meilleurs.

Parvenu au terme de ce chapitre qui traitait des problèmes liés à la décadence du Lycée et des perspectives à son redressement, il en ressort que, fort de son bilan de quarante ans, le lycée a connu des moments de turbulences. La conséquence directe de ce phénomène fut la baisse du taux de réussite aux examens officiels, d'où le désaveu des parents et la perte par le lycée de ses lettres de noblesse. Toutefois, établissement de renom à ses débuts, ce lycée qui a contribué à la formation de l'élite intellectuelle de la localité *d'Esse* en particulier et du Cameroun en général reste en marche vers son centenaire. C'est à ce sujet que des suggestions ou des perspectives au redressement de cet établissement sont proposées à travers ce mémoire qui sanctionne nos premiers pas dans la recherche et par la même occasion notre fin de formation à l'E.N.S de Yaoundé.

¹¹²ANY ,1AA/237, rapport sur quelques programmes de développement dans la Mefou, 1965, par Apollinaire Yambo, Préfet de Mfou.

CONCLUSION GENERALE

Arrivé au terme de notre recherche qui portait sur le thème « Monographie du lycée d'Esse approche historique (1972-2012) », il était question de ressortir la contribution de cette institution à la formation de l'élite intellectuelle au Cameroun. En effet, construite au départ par les élites de la localité d'Esse et ensuite par le gouvernement du Cameroun, cet établissement a formé au fil des années de nombreux Camerounais qui aujourd'hui occupent des postes de responsabilité dans notre pays. A travers cette étude, nous avons tour à tour présenté les différentes institutions scolaires qui ont existé avant le collège notamment les écoles primaires publiques qui ont formé des certifiés qui devaient continuer au secondaire, nous avons ensuite montré les raisons qui ont permis et favorisé la mise en place du C.E.S. Par ailleurs, nous avons présenté succinctement l'organisation et l'évolution de cette institution scolaire pendant quarante ans d'existence. C'est ainsi que nous avons évoqué les différents chefs d'établissement qui se sont succédés à la tête de cet établissement, leurs collaborateurs mais aussi le mode de recrutement des élèves sans oublier les différentes matières enseignées.

Cependant, le besoin des brevetés de continuer leurs études au second cycle a poussé finalement les autorités administratives à transformer le C.E.S en lycée en 1992 après vingt ans d'attente. Ce qui a eu pour conséquence l'accroissement des effectifs des élèves, des enseignants et de son personnel administratif et même de la physionomie de l'établissement. Néanmoins, comme toute œuvre humaine, le lycée traverse des moments troubles, qui ont pour impact direct les mauvais résultats aux examens officiels, la perte en vitesse des effectifs de ses élèves, la baisse des subventions et la perte de sa renommée sur le plan national et local. Au regard des difficultés que traverse cette institution,

le lycée doit impérativement se remettre en question pour maintenir son rang face à la concurrence sans cesse grandissante des établissements qui l'entourent désormais. Alors comme suggestion, nous proposons à la nouvelle équipe dirigeante :

- La mise sur pied d'un service d'Archive, permettant de bien conserver les informations et sources pour les générations à venir.
- La réorganisation des groupes d'anciens élèves pour mieux conscientiser leurs jeunes frères, car c'est à travers leur modèle que les jeunes sont mieux interpellés à se concentrer sur leurs études. Ces anciens pourraient plus aisément se faire comprendre de leurs cadets leur mettant en garde contre la montée des maux et fléaux.
- La construction de nouvelles salles de classe et l'amélioration des anciennes structures comme la réfection des toilettes, des tableaux noirs qui sont en piteux état.

Toutes ces propositions, permettraient, si elles sont prises en compte, non seulement de maintenir haut le flambeau du lycée, tant en ce qui concerne les résultats scolaires, qu'au sujet de la viabilité de la localité, mais aussi de vivre dans un environnement sain plaisant et sécurisé.

Ainsi, à travers l'étude de l'évolution du lycée d'*Esse*, et la mise en évidence de ses atouts, observés dans les années 1990 et pourraient inspirer de nombreux institutions scolaires. Et la révélation de ses faiblesses constitue une mise en garde, pour les promoteurs des écoles, nouveaux chefs d'établissements qui peuvent se servir de ce cas afin de mieux gérer leurs structures.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

I- SOURCES PRIMAIRES

a - Archives nationales de Yaoundé

- ANY, 1AC/994, *Esse* (Cam). Savane, expropriation 1949.
- ANY, 1AC/899, Nyong et Sanaga, population 1952.
- ANY, 1AC/899, Subdivision *Esse*-villages-nombre d'habitants et situation par rapport aux routes 1952.
- ANY, 1AC/7676, Nyong –ET- Sanaga, (Cam). Cacao production 1953.
- ANY, 1AC/8599, *Esse* (Cam). Centre urbain lotissement 1954.
- ANY, 1AC/1249, Réunions des sous-préfets et chef de district du Département Nyong et Sanaga, 1962.
- ANY, 1AA/237, Rapport sur quelques programmes de développement dans la Mefou, 1965, par Apollinaire Yambo, Préfet de Mfou.

b - Les décrets.

- Décret N°64/DF/219, du 20 juin 1964, portant création des départements : haute Sanaga, Nyong et So'o, Nyong et Mfoumou, Mefou.
- Décret N°67/DF/227, du 24 mai 1964, portant création du nouveau district d'*Awae*.
- Décret N°70/DF/20, du 28 janvier 1970 portant création de l'arrondissement d'*Awae*.
- Décret N°74/194, du 11 Mars 1974, portant création du département de la Mefou.
- Décret N°74/542, du 07 juin 1974, donnant un préfet à Yaoundé et à Mfou.
- Décret N°81/510, du 04 décembre 1981, portant création des districts.

- Décret N°91/185, du 28 mars 1991, érigeant les districts en arrondissements.
- Décret N°92/206, du 05 octobre 1992, portant création des districts d'Afanloum, d'Assamba et d'Edzendouan.

c- Les arrêtés

- Arrêté N°3257, du juillet 1952, du Haut - Commissaire de la République française au Cameroun portant création de l'arrondissement d'Esse.
- Arrêté N°463, du 28 juillet 1952, du Haut - Commissaire de la République française au Cameroun portant création de l'arrondissement de Mfou.

d - Archives du Lycée d'Esse (ALE)

- Correspondance du proviseur du lycée Bilingue d'Essos à ses collègues, Awaé, Mbankomo, Ngoumou, Ngoa - Ekellé et Bikok en 1984.
- Date de création du C.E.S d'Esse et du Lycée d'Awaé, 1972.
- Liste des chefs d'établissement qui ont succédé à Esse de 1972 à 2012.

2- SOURCES ORALES.

N°	Nom et prénom	Age	Fonction	Lieu et date de l'entretien
1	Abada Angoula	48 ans	Censeur au lycée de <i>Nkoabang</i>	Yaoundé, 05 mai 2016
2	Ateba Benoit	40 ans	Professeur de maths au lycée de <i>Mendong</i> par Mfou	Mfou le 1 ^{er} mai 2016
3	Assoga Nana Joseph	44ans	Chef du service technique au MINATD	Yaoundé, 27 février 2016
4	Ayagnye Flora	35 ans	Professeur d'EPS au lycée bilingue d'Esse	Esse, 12 avril 2016
5	Belinga François Marie	42 ans	Surveillant général au lycée d'Essinli	Ebolowa, 1 ^{er} avril 2016
6	Biloua Edene Jean	65 ans	surveillant général retraité	Obala, 23 janvier 2016
7	Bolo Ntolo	35 ans	Professeur vacataire de maths au lycée	Yaoundé, 06 mai 2016
8	Egonga	33 ans	Professeur d'informatique	Esse, 06 mai 2016

			au lycée bilingue d'Esse	
9	Ekouti Mindjeme	80 ans	Chef du canton <i>Yetouli</i>	<i>Nsimi</i> , 17 aout 2014
10	Kinda Felix Marie Ferdinand	53 ans	Proviseur au lycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 15 janvier 2016
11	Mama Sophie	72ans	Cathéchiste à <i>Mfoula Bana</i>	<i>Mfoula Bana</i> , 24 décembre 2015
12	Manga Menyomo Gérald	80 ans	Ancien veilleur de nuit retraité au C.E.S d'Esse	<i>Esse</i> , 13 février 2016
13	Manga Mbe	63 ans	Proviseur retraité	<i>Bikoué</i> , 13 aout 2015
14	Mekongo Marie	75 ans	Professeur de français retraité	<i>Mbalmayo</i> 18 décembre 2015
15	Njoh A Yakam	43 ans	Surveillant général n°1 au mycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 09 février 2016
16	Ngaba Joseph	50 ans	Intendant au lycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 1 ^{er} mai 2016
17	Nkoulou Siméon	74 ans	Professeur de cathéchaise retraité au lycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 14 avril 2016
18	Nkoumou Valère	84 ans	Directeur d'école publique retraité	<i>Bikoué</i> , 19 mars 2015
19	Nogo Ngaba Thomas	48 ans	Intendant au lycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 15 avril 2016
20	Obama Ernest	40 ans	Directeur général de la chaine de télévision Vision4	Yaoundé, 29 avril 2016
21	Olama Abomo Léa	43 ans	Professeur d'espagnol au lycée de <i>Nkolndongo</i>	Yaoundé, 29 avril 2016
22	Olanguena Godfroy flavien	48 ans	Chargé d'étude assistant n°2 au MINESEC	Yaoundé, 03 mars 2016
23	Ombga Effa Jean	48 ans	Surveillant général no2 au lycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 09 février 2016
24	Onguene Jean Jacques	83 ans	Chef du canton <i>Yetoulou</i> de la chefferie traditionnelle de 3 ^e degré	<i>Nkol aboutou</i> , 09 février 2016
25	Ondoua Martin	68 ans	Ancien président de la défunte UGCE	<i>Esse</i> , 1 ^{er} mai 2016
26	Owona Noah Tize	48 ans	Professeur de maths au lycée d'Esse	<i>Esse</i> , 1 ^{er} mai 2016
27	Owona Zambo	36 ans	Professeur d'histoire-géographie au lycée bilingue d'Esse	<i>Esse</i> , 09 février 2016
28	Tsala Hubert	48 ans	Proviseur au lycée d' <i>Assandjick</i>	Yaoundé, 03 janvier 2016
29	Yene Antoinette	49 ans	Délégué d'arrondissement du ministère de la promotion de la femme et de la famille d'Esse	<i>Esse</i> , 1 ^{er} mai 2016
30	Ze Roland	67 ans	Cuisinier au Hilton retraité	Yaoundé, 12 juillet 2015

3- Thèses et mémoires.

a – Thèses.

- Laburthe Tolra, Philippe, "Minlaaba, histoire et société traditionnelle chez les Béti du sud-Cameroun", Thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Université de Paris V, 1975.
- Madiba Essiben, "Evangélisation et colonisation en Afrique : héritage scolaire du Cameroun, 1985/1956", Thèse de doctorat 3eme cycle en Histoire, Université de Bale I, 1997.

b - Les mémoires.

- Amougou Ambomo Roland, «Le commandement indigène chez les Mvele 1916-1958", Mémoire de DIPES II en histoire, E.N.S de Yaoundé, 1995.
- Avouzoua, Justine Christine, " Les *Mvele* du sud Cameroun et la religion chrétienne (1925-1985) ; Accueil et refus", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.
- Bep Nga Ondoua, Vanessa William Anne, " Contribution à l'histoire de l'éducation au Cameroun. Du C.E.S de Yaoundé au lycée de Yaoundé III Ngoa-Ekele : 1971-2010", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2014.
- Jiotsa, Albert, " Programme et manuel scolaire au Cameroun sous l'administration coloniale française, (1921-1960)", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Kenfack, Gilbert, " Les *Mvele* : Monographie historique d'un peuple du sud Cameroun ", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1981.
- Nkili, Armand Marcel, "Le Nkul des (*Mvele*) Essai d'analyse sémiotique ", Mémoire de Maîtrise histoire, Université de Yaoundé, 1976.

- Ze, Jean, "Évolution socioculturelle des Mvele à travers deux rites majeurs : le Ndolgo et le Tso'o de l'époque précoloniale à 1948", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1982.

II – SOURCES SECONDAIRES.

a- Ouvrages généraux.

- Atangana Engelbert, *Cent ans d'éducation au Cameroun*, Paris Harmattan, 1996.
- Capelle, *L'éducation en Afrique Noire à la veille des indépendances : 1940-1958*, Paris, Karthala, 1990.
- Criaud. Jean, *La geste des spiritains, histoire de l'église au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, Saint-Paul, 1990.
- Madiba Essiben, *Colonisation et évangélisation : l'héritage scolaire du Cameroun, (1948-1956)*, Berne, Peter Lang, 1980.
- Mveng Engelberg, *Histoire du Cameroun, (Tome 2), de la colonisation à nos jours*, Yaoundé, CEPER, 2^e édition, 1985.
- Ndamé Essoh, *Les problèmes posés par le système éducatif camerounais*. Yaoundé, Onarest, 1983.
- Ngoh. Julius Victor, *Cameroun, 1884-1885 Cent ans d'histoires*, Yaoundé, CEPER, 1985.
- Laburthe Tolra Philippe, *Les seigneurs de la forêt, essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Bété du Cameroun, Minlaaba II*, Paris, Karthala, 1985,
- Sikounmo Hilaire, *L'Étude du sous-développement*, Paris, Harmattan, 1982.
- Tsafack Gilbert, *L'enseignement secondaire au Cameroun, tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*, Presse universitaire de Yaoundé, 2000.

b - Ouvrages méthodologiques.

- Beaud Michel, *L'art de la thèse*, Paris, la Découverte, 2003.
- Frangiere Jean Paul, *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dumont, 1996.
- Lawrence. Olivier et Al, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, l'Harmattan, 2005.
- N'da. Pierre, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de Doctorat en lettre, arts, sciences humaines et sociales : Information, normes et recommandation universitaire, techniques et pratiques actuelles*, Paris, l'Harmattan, 2007.

c – Article de revues.

- Nkomo Ya Alexis, "L'agriculture, un atout *Esse* 2000", *La fête du développement du peuple Mvele*, P29.
- Paul VI, "Lettre sur le développement des peuple ", *Pirogue*, N°17, Imprimerie de Yaoundé, octobre-décembre 1972, p.32.
- Towa Marcien, " Principe de l'éducation coloniale ", in *Abbia*, n°13, Yaoundé, septembre 1963.
- Fouda Bana André, "Santé, l'espoir demeure ", *Esse 2000, la fête du développement du peuple Mvele*, p. 29.

d - Les journaux officiels (J.O.)

- J.O. de la république unie du Cameroun du 16 juillet 1952, p.1029
- J.O. du Cameroun français du 18 janvier 1957, p.76.
- J.O. de la république du fédérale du Cameroun du 1^{er} juin 1967, p.840
- J.O. du Cameroun français du 15 février 1970, p.34
- J.O. de la république Unie du Cameroun du 15 février 1970, p.385
- J.O. de la république Unie du Cameroun du 1976, p.1036
- J.O. du Cameroun fédérale du 1er juillet 1978, p.133
- J.O. Cameroun tribune N°4871 du 21-22 avril 1999, P15
- Cameroun-tribune N°5230 du 6 octobre 1992, p.14

e – les Dictionnaires.

- *Dictionnaire encyclopédique, Larousse, Paris, Cedex, 1993.*
- *Dictionnaire Encarta 2010.*
- *Dictionnaire, Larousse de poche 1988.*
- *Dictionnaire, le petit Robert de la langue française.*
- *Dictionnaire des villages de la Mefou, Yaoundé, Ovstom, 1966.*

TABLES DES MATIÈRES

DEDICACE	i
RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES PHOTOS.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DE LA CARTE SCOLAIRE D'ESSE AVANT LA CRÉATION DU LYCÉE MIXTE EN 1972.....	12
I- HISTORIQUE DE LA SCOLARISATION DE LA LOCALITE D'ESSE.	12
A- L'enseignement dans les écoles primaires privées.	13
1- Les écoles primaires confessionnelles.....	13
2- Conditions d'admission dans ces écoles catholiques.	15
3- Les objectifs de l'enseignement scolaire confessionnel.....	16
B- L'enseignement primaire public.	17
1- Organisation et fonctionnement des enseignements dans les écoles publiques.	18
2 - L'objectif de cet ordre d'enseignement.....	19
II- LA PÉRIODE POST COLONIALE ET L'AVÈNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.....	20
A- La naissance tardive des établissements d'enseignement secondaire à <i>Esse</i> . .	21
1- Les difficultés historiques.	21
2- Les raisons socio-économiques	22
B- La création du Collège Saint Joseph : une œuvre de l'église catholique.....	22
1- Le Collège Saint Joseph d'Awae 1964.	23
2- L'internat du Collège Saint Joseph.....	24
CHAPITRE II : DU C.E.S AU LYCEE D'ESSE : ORIGINE, ORGANISATION ET SON ERECTION EN LYCEE.	25
I- LE CONTEXTE DE CREATION DU C.E.S D'ESSE.	25
A- Les motivations du gouvernement camerounais.....	25
1- La réorganisation du système éducatif après l'indépendance.	25
2 - L'affirmation de l'autonomie du Cameroun sur le plan éducatif.....	27
B- Les raisons propres à la localité.	27
1- L'impact de la création des unités administratives.	28
2- Le manque de collèges d'enseignement secondaire dans la localité <i>Mvele</i> ...	29
II – PRESENTATION DU C.E.S ET SON ORGANISATION INTERNE.	31
A - Description du C.E.S et les modalités d'admission.....	31
1-Description et évolution de l'établissement.	31

2 – Les Conditions d’admission au C.E.S <i>d’Esse</i>	34
B- Organisation interne du C.E.S <i>d’Esse</i>	34
1- Le personnel administratif et enseignant.....	35
2- Les vacataires et le personnel d’appui.....	39
III- LA MUTATION DU C.E.S EN LYCÉE.....	40
A- Les mobiles de l’érection du C.E.S en lycée en septembre 1992.....	40
1- Le problème de distance.....	41
2- La nécessité de création d’un second cycle.....	41
B- L’avènement du second cycle et les nouvelles échéances.....	42
1- La construction des nouveaux bâtiments.....	43
2 - Le Lycée : une nouvelle organisation.....	44
CHAPITRE III : LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE <i>D’ESSE</i> ET SA CONTRIBUTION À LA FORMATION DE L’ELITE CAMEROUNAISE	47
I - LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE MIXTE <i>D’ESSE</i>	47
A- Les exigences du règlement intérieur : le comportement général des élèves... ..	48
1- Les rapports entre élèves et enseignants.....	48
2- La discipline à l’établissement.....	49
3 - La gestion des finances du collège de 1972 à 2013.....	50
B - Les activités post et péri scolaires au lycée mixte <i>d’Esse</i>	51
1 - Le sport.....	51
2- Les loisirs.....	52
II- LA CONTRIBUTION DU LYCEE MIXTE <i>D’ESSE</i> A LA FORMATION DE L’ELITE INTELLECTUELLE CAMEROUNAISE.....	52
A- LES OBJECTIFS ASSIGNÉS A CETTE INSTITUTION.....	53
1- Les programmes scolaires.....	53
2- Une rigoureuse philosophie de l’éducation.....	55
B- Le lycée mixte <i>d’Esse</i> , berceau de la formation de l’élite intellectuelle.....	56
1- Les anciens de cet établissement.....	56
2- Étude de cas de deux anciens élèves du lycée mixte <i>d’Esse</i>	59
CHAPITRE IV : LES FAIBLESSES DU LYCEE MIXTE <i>D’ESSE</i> ET LES PERSPECTIVES POUR SON REDRESSEMENT.....	61
I- LES CAUSES DE LA DÉCADENCE DU LYCÉE MIXTE <i>D’ESSE</i>	61
A- Les mobiles internes de la décadence du Lycée mixte <i>d’Esse</i>	61
1- L’instabilité des enseignants et des dirigeants.....	62
2- La dégradation de la discipline.....	64
3- Le manque d’enseignants et d’outils pédagogiques.....	65
B- Les mobiles externes à la décadence du Lycée mixte <i>d’Esse</i>	67
1- La multiplication anarchique des établissements scolaires dans l’arrondissement.....	67
2- La rupture de l’aide extérieure des élites	69
3- La baisse des recettes de la scolarité et du pouvoir d’achat des parents.....	70

II- LES PERSPECTIVES AU REDRESSEMENT DU LYCEE MIXTE D'ESSE	71
A- Esquisses de solution aux problèmes internes du lycée d'Esse	72
1- L'encadrement professionnel des vacataires	72
2- Une bonne gestion des ressources	73
3- Un retour à l'éthique disciplinaire au Lycée d'Esse et la nécessité d'une conscience professionnelle de la part des enseignants	74
B- Esquisses de solutions aux problèmes externes du Lycée	76
1- La collaboration du Lycée mixte d'Esse avec les autres établissements de l'arrondissement d'Esse	77
2- La recherche d'autres ressources	77
3- Le désenclavement et l'électrification de l'arrondissement	78
CONCLUSION GENERALE	80
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	82
TABLES DES MATIÈRES	89
ANNEXES	

ANNEXES

1. Attestation de recherche
2. Carte de l'Arrondissement d'*Esse*
3. Arrêté approuvant les plans de lotissement du centre urbain d'*Esse* (région du Nyong et Sanaga) et les cahiers de charge
4. Rapport de présentation
5. Arrêté n°3627 du 03 juillet 1952
6. Règlement intérieur du lycée mixte d'*Esse* 2008-2012